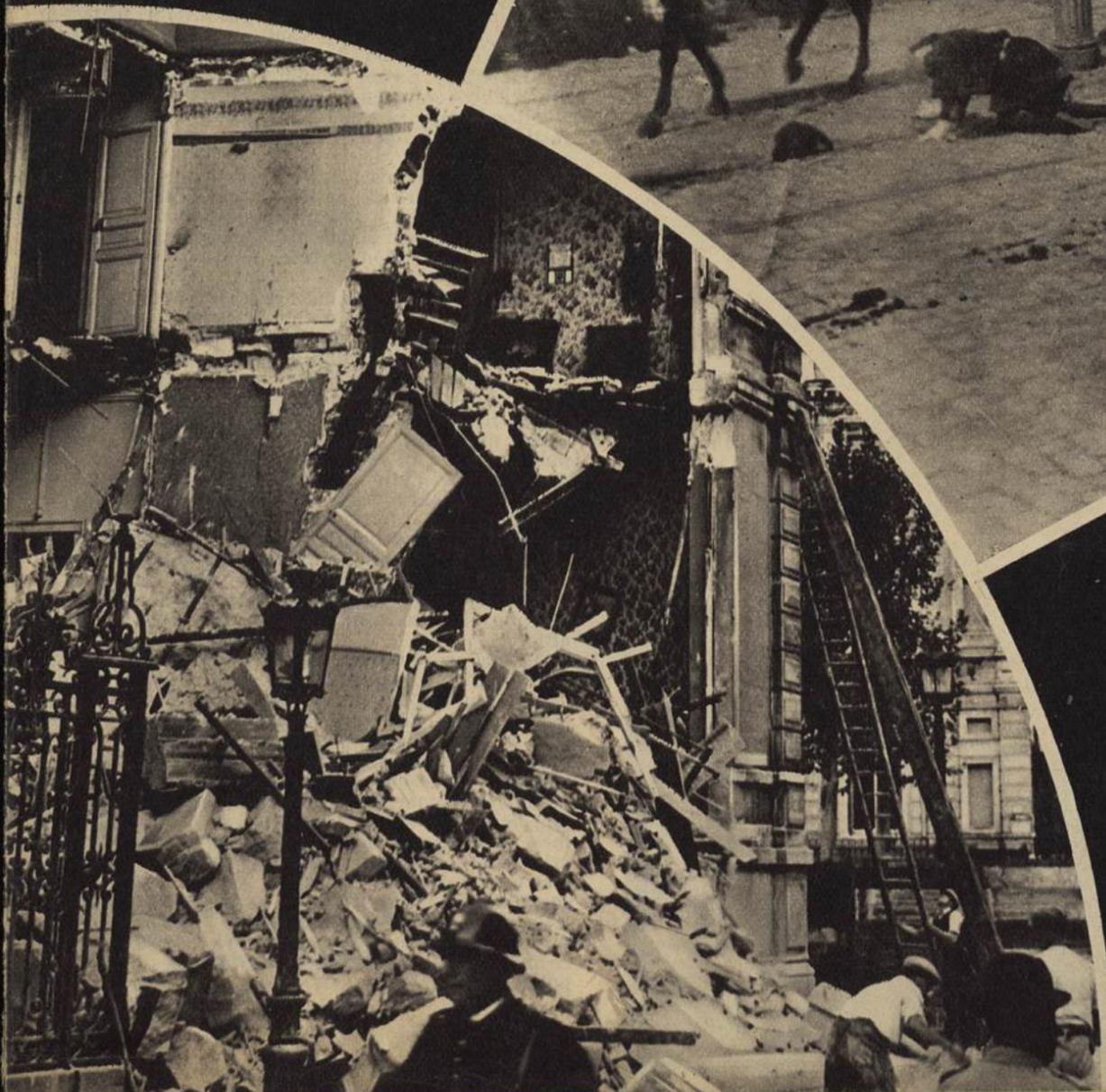


N° 465 — Jeudi 23 Septembre 1937 — 1 fr. 50

DETECTIVE

A L'AFFUT
DES TERRORISTES
DE RAVACHOL
AUX
CAGOULARDS

L'histoire des ma-
chines infernales
de l'antiquité
à nos jours.



et
l'activité secrète
**DES POLICES
POLITIQUES**
à travers
LE MONDE

17076

L'ACTIVITÉ DES POLICES SECRÈTES A TRAVERS LE MONDE



Il y quelques années, un Italien faisait sauter la Casa Italiana, sur la route d'Aubagne.

A L'AFFÛT DES TERRORISTES



Le ténébreux Tamburini, soupçonné d'avoir participé aux attentats de l'Étoile, a fourni un alibi.



ATTENTATS terroristes !

Ce sont les mots qui furent prononcés, l'autre soir, lorsque, dans Paris, le bruit court que deux bombes venaient d'exploser dans le quartier de l'Étoile.

On ne savait rien. Je veux dire qu'on savait seulement qu'il y avait deux immeubles atteints — les sièges de deux organisations patronales — et deux morts.

Mais déjà, avec cet instinct qui se trompe rarement, la foule se rendait compte que ce double attentat n'avait, ne pouvait qu'avoir un but : diviser l'opinion, affoler les amis de l'ordre et de la paix publique, en un mot, semer la panique.

Ce but, heureusement, ne fut pas atteint. Il n'y eut qu'une seule réaction devant ce crime stupide et lâche : souhaiter que la police réussisse à découvrir les coupables. Exiger, comme l'a dit le ministre de l'Intérieur, que tout soit mis en œuvre pour parvenir à cette réussite. Et espérer que, cette fois, l'œuvre de Justice trouve, dans le public, collaboration et confiance.

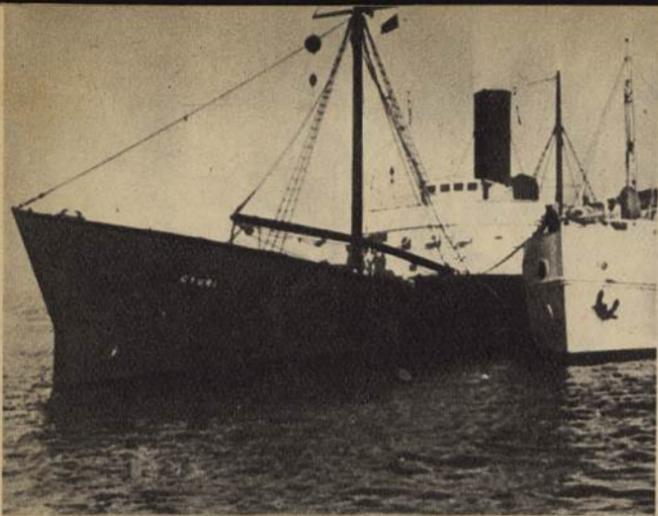
Naturellement, ce n'est pas commode. Rien n'est facile en matière de police. Et sa tâche est encore plus ardue lorsqu'il s'agit, comme dans cette affaire de bombes, de criminels probablement protégés par quelque organisation secrète, de terroristes à gages, si j'ose dire.

À propos de l'assassinat des frères Rosselli, j'avais déjà marqué cette distinction qu'il faut établir entre deux catégories d'attentats terroristes : l'attentat terroriste perpétré par ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie, par ceux qui décidés à tuer, sont décidés à mourir. Les auteurs de ces attentats sont des fanatiques. Ils attaquent ceux qu'ils veulent supprimer, le visage découvert. Ils s'offrent d'avance à la vindicte publique. Il n'en est pas de même pour les auteurs des lâches exécutions, des terribles attentats préparés dans l'ombre des secrets d'Etat, et réalisés par des sbires à tout faire. Parce que ces terroristes, à la solde des polices politiques, tendent à leurs adversaires des pièges minutieusement montés, parce qu'ils frappent par surprise, sournoisement, parce qu'ils ont pour fuir et disparaître, de puissants moyens d'action, ils agissent presque toujours en toute impunité.

On n'a pu retrouver les assassins des frères Rosselli. On n'a pu — jusqu'à présent du moins — identifier les auteurs des mystérieux attentats de Cerbère, de Perpignan, de Marseille, de Toussus-le-Noble. Bien sûr, on a eu des soupçons quant à l'origine de ces méfaits répétés, et systématiquement exécutés. Mais comment démasquer les hommes de main ?

De même, pour le double attentat de l'Étoile. Pourtant, ici, si l'opinion est unanime à repousser l'hypothèse d'un attentat préparé par une organisation ouvrière, le problème posé par la double explosion des machines infernales demeure. Faut-il chercher les coupables parmi les isolés, ou tout au moins parmi les éléments extrémistes, mécontents, révoltés, et partisans d'une action violente, ou faut-il accuser le zèle redoutable de certains agents secrets à la solde des polices étrangères ?

Depuis la bombe bourrée de fulminate, utilisée par le terroriste italien Orsini, et lancée, devant l'Opéra, sur la voiture de Napoléon III, les machines infernales ont fait quelque progrès.



Plus récemment, le "Cyuri" était mystérieusement atteint par une bombe incendiaire, à Marseille.



A Cerbère, près de l'entrée du tunnel, une bombe détruisait il y a quelques mois un wagon de voyageurs.



Et ce fut enfin le non moins mystérieux incendie d'un hangar d'avions, sur l'aérodrome de Toussus-le-Noble

Tel est le grave dilemme que notre police doit éclaircir.

Y réussira-t-elle ? Ce que l'on peut dire, en tout cas, c'est que, même si elle échoue dans cette lourde tâche, elle n'aura pas ménagé ses efforts.

— Nous remunerons ciel et terre, avait dit M. Marx Dormoy.

Je ne sais si le ciel a été remué, par les ondes de radio-police. Mais je puis affirmer que les services de police intéressés n'ont guère eu le temps de souffler depuis plus d'une semaine.

A l'heure où j'écris ces lignes, plus de 160 perquisitions ont été opérées, de multiples commissions rogatoires ont été lancées aux quatre coins de la France. On a fouillé un peu partout les repaires des suspects et des indésirables, on a vérifié toutes les pistes suggérées, même les plus saugrenues. On a examiné, épié, recoupé les moindres confidences. Les conférences se sont succédées sans cesse, au ministère de l'Intérieur et à la Préfecture de police. Sécurité nationale, Police judiciaire, Brigades spéciales ont été en perpétuel état d'alerte. Je ne veux rien avancer dont je ne sois sûr, mais je parierai sans trop de risques que les procès-verbaux accumulés depuis le début de l'enquête doivent déjà faire un joli tas de paperasses.

De la piste Tamburini aux suspects de Montauban, des bas-fonds de Perpignan à l'auto fantôme de Nantes, de l'étrange dragon de Provins aux éternels maniaques du pendule, de Bruxelles à Paris, que d'appels téléphoniques, que de télégrammes chiffrés, que d'encre et de paroles ont dû s'échanger !



A travers cette intense activité de la police, déclenchée sur tout le territoire, comme une soudaine offensive, ce que nous voudrions fixer pour nos lecteurs, c'est le visage énigmatique d'une police mystérieuse entre toutes : la police politique.

Si mystérieuse que, bien longtemps, elle fut ignorée du grand public. On ignorait jusqu'à son nom, pour la bonne raison, que ce nom — les Renseignements généraux — n'était pas inscrit sur les annuaires de la Préfecture ou de l'Intérieur. Certes, on devinait sa souterraine activité. On savait confusément que la police politique avait pour mission de surveiller les partis, les organisations — ou les individus soupçonnés de comploter contre l'ordre établi — et de renseigner sur leurs agissements les autorités responsables. On savait que créée sous l'ancien régime, organisée sous la Révolution, perfectionnée sous l'Empire, stabilisée sous la Restauration, renforcée sous Napoléon III, la police politique s'était perpétuée sous la III^e République, parce que hélas ! les régimes les plus libéraux, les démocraties les plus libres ont besoin, en raison même de leur libéralisme et de leurs libertés, d'une police secrète.

La Secrète ! Voilà le grand nom sous lequel on désignait jadis la police, toutes les polices. Magnifique définition qui impressionnait, jusque dans les campagnes les plus reculées de France, les braves gens respectueux des lois — et les autres. Ce terme a, aujourd'hui, à peu près disparu du vocabulaire. On dit la Sécurité, la P. J., la Mobile, la Spéciale. Les mauvais garçons, eux, disent « la Poule », par allusion à l'expression « Poulets ». Mais on ne dit plus la « Secrète ».

Pourtant, s'il fallait rendre à ce mot son sens primitif, c'est bien la police politique qu'il faudrait ainsi désigner.

La Police politique... Que n'évoquent pas dans l'histoire ces deux termes accouplés, quelles curieuses figures, quels drames ténébreux, quelles pratiques secrètes ! Fouché, qui servit sept régimes, Lagrange, le terrible sbire de l'Empire, qui offrit ses services au premier gouvernement de la République, pour ne citer que ces deux personnages, et, d'autre part, le Cabinet noir, la Censure, le Fort Chabrol, les fiches, les maîtres chanteurs, les vrais et les faux mouchards, que sais-je encore !

On ne choisit pas, hélas ! les moyens, et le rôle de toute police politique étant surtout un rôle préventif de surveillance, elle est bien obligée d'asseoir sa puissance sur la délation, voire même parfois sur la provocation.

Comment la police politique, qui est une police de renseignements, pourrait-elle assurer sa mission si elle n'espionnait pas ? Espionnage des parties politiques adversaires du régime, espionnage des milieux extrémistes, espionnage des vies privées des hommes

publics, espionnage des repaires où l'on conspire contre la sûreté intérieure de l'Etat, espionnage enfin des activités étrangères — car la sûreté extérieure du pays est aussi du domaine de ce formidable rouage de la machine policière.

Je n'ai pas le dessein de retracer ici l'histoire de la police politique depuis sa création. Je voudrais seulement essayer de fixer, par rapport à l'actualité,



deux étapes essentielles de son évolution : la période d'avant-guerre et celle d'après-guerre.

Agents provocateurs

Au temps de Ravachol... Je cite tout de suite ce nom de Ravachol parce que chaque fois qu'une bombe explose, on ne manque pas de prononcer ce nom symbolique d'une époque : celle des attentats anarchistes. Mon camarade Emmanuel Car déroule plus loin, avec cette richesse de documentation qui lui est personnelle, le film tragique des machines infernales. Je ne voudrais, quant à moi, étudier l'époque des attentats anarchistes qu'en regard de l'activité de la police secrète d'alors.

Tragique et passionnante époque : la terreur régnait. Les bombes éclataient comme des coups de tonnerre et soulevaient de colère et d'angoisse la conscience publique. Il fallait à tout prix endiguer l'inquiétante épidémie. La police reçut l'ordre d'engager une lutte sans merci contre les anarchistes.

Le préfet Lépine régnait, et le directeur général des recherches se nommait alors Puibaraud. Le poète Ernest Raynaud, qui fut aussi commissaire de police, a écrit sur ces temps troublés de bien savoureux souvenirs.

« Il suffisait, alors — écrit-il — pour perdre irrémédiablement un inculpé dans l'esprit des juges, et lui enlever toute chance de salut, de lui mettre dans la bouche le cri de « Vive l'anarchie ! » Et les agents étaient tellement obsédés de ce cri qu'ils l'entendaient, de bonne foi, résonner à leurs oreilles, chaque fois qu'ils rencontraient une résistance. »

Il est vrai que l'ex-commissaire Raynaud prétend, dans ces mêmes Souvenirs de Police, qu'il existait alors entre les anarchistes et la police politique des liaisons secrètes, que l'idée de lancer une bombe en pleine Chambre des Députés avait été suggérée à Vaillant par un agent provocateur, et que, bien mieux, les éléments de la misérable « boîte à clous » avaient été fournis par le laboratoire municipal !

On n'ose accepter, sans examen, de telles affirmations. Il n'en reste pas moins que la provocation — destinée à créer un mouvement d'opinion ou à entraîner des mesures de répression — a toujours été

entre les mains des polices politiques, une arme redoutable.

D'attentats en attentats, jusqu'à l'assassinat du président Carnot, qui n'avait pas voulu gracier Emile Henry, l'un des derniers terroristes, on aboutit au vote de ces lois spéciales qui devaient permettre de réprimer le dangereux mouvement de propagande par la bombe et le poignard.

Rassurée du côté de l'anarchie déclinante, la police politique se préoccupa ensuite de la pétulante activité des nationalistes. On redoutait un coup d'Etat et les tumultueuses manifestations des ligues patriotes et antisémites ne laissaient pas d'inquiéter le gouvernement. C'est alors qu'on vit surgir un étrange agitateur, un certain Guérin, qui, à la veille du procès Déroulède, annonça l'intention de s'enfermer au siège du Grand Occident de France, rue de Chabrol. Après quarante jours de tragi-comédie, Guérin consentit à se rendre. La Haute Cour puf se réunir en

A la lueur des explosions de l'Etoile, la police a démasqué une bande de conspirateurs d'extrême droite, les "Cagou-lards". Quatre de ses membres sont déjà sous les verrous.

paix. Parmi les accusés, Guérin fut le seul qui récolta une peine de prison. Le « héros » du fort Chabrol était brûlé. Brûlé, auprès des partisans nationalistes et brûlé auprès des policiers. Ainsi finissent la plupart du temps les agents provocateurs que les polices d'Etat utilisent au gré des événements.

Ainsi s'effondra, lui aussi, Lucien Métivier, qui, à l'époque des grèves tragiques de Draveil et de Ville-neuve-Saint-Georges, avait pris figure d'ardent militant, et qui fut embrigadé comme délateur et provocateur dans la police politique au salaire mensuel de deux cents cinquante francs. On ne sut jamais très exactement comment fut révélée sa véritable qualité. Toujours est-il qu'un certain matin de juillet 1911 Métivier se laissa conduire sans méfiance dans les bureaux de la « Guerre Sociale » et là, devant un tribunal d'honneur, dut avouer qu'il appartenait au Service des Renseignements, depuis le 20 mai 1908...

En temps de guerre, la police secrète et l'autorité militaire travaillent en parfait accord. En juillet 1914, le fameux carnet B, comportait trois mille noms de suspects. Je ne surprendrai personne en écrivant que parmi ces noms figuraient ceux d'hommes politiques qui, depuis, se sont assis dans les fauteuils du pouvoir. Sic transit...

Mais ces trois mille noms avaient été eux-mêmes choisis parmi les milliers et les milliers de fiches qui composent les impressionnantes archives du Service des Renseignements généraux.

Rapports "étoilés..."

La Sécurité a également son service de surveillance politique. Dans les grandes villes, des commissaires dits de police spéciale sont chargés de renseigner le préfet et l'Intérieur. Les ports, les grandes gares frontières possèdent également des services de police politique. Les Renseignements généraux proprement dits forment l'une des plus importantes directions de



L'enlèvement du général Koutieff est le type d'une machination organisée par une police secrète.



Les nazis de Paris épiant les milieux anti-hitlériens ; Les fascistes italiens, les émigrés anti-fascistes. Et...



...un jour, sans qu'on puisse retrouver les coupables, on découvre les cadavres des frères Rosselli.

la Préfecture de police. Divisé en cinq sections, ce service, qui comprend plus de 500 inspecteurs, a la charge de la surveillance des partis politiques, des milieux extrémistes, des ambassades et des étrangers.

Les renseignements qui affluent, chaque jour, à la direction de ce service, parviennent sous la forme de rapports *toujours anonymes*. De simples feuilles volantes ne portant aucun en-tête, aucune signature, et qui ont reçu le nom de rapports *étouffés*, parce que les inspecteurs qui les rédigent ne signent qu'au moyen de trois étoiles.

Cet anonymat a certainement sa raison d'être. Il s'agit de simples feuilles de renseignements et non d'actes judiciaires. Le Parquet n'engagera des poursuites qu'après une enquête effectuée sous le contrôle de la Police judiciaire.

Mais à combien d'erreurs peuvent donner lieu ces fiches anonymes ! Je connais un très brave homme qui, passant un jour devant la salle Wagram, eut la curiosité d'assister à une réunion libertaire. A la sortie, il fut abordé par un « militant » qui lui demanda s'il serait désireux de recevoir chez lui quelques brochures de propagande. Toujours mû par le même sentiment de curiosité, le brave homme donna, sans méfiance, son adresse. Il n'en fallut pas plus pour qu'il fût titulaire d'une fiche. Il ne comprit jamais, par la suite, pourquoi il avait tant de difficultés à obtenir un passeport provisoire chaque fois que son métier l'obligeait à se déplacer !

Je sais bien qu'il est difficile d'opérer autrement. N'empêche que beaucoup d'abus ont été commis ! Combien de braves citoyens ont été, à une certaine époque, catalogués de communistes, tout simplement parce qu'ils avaient eu, un jour, l'imprudence de franchir le seuil de l'ambassade des Soviets, pour y demander un renseignement.

Les temps ont évolué, il est vrai. Les milieux syndicalistes, par exemple, échappent désormais au noyautage policier. (On a vu, jadis, des inspecteurs des Renseignements généraux, à qui on avait retiré leurs cartes, par mesure de prudence, devenir secrétaires de syndicats !)

Et pourtant, la vie du service des Renseignements généraux n'a jamais été aussi intense que de nos jours. A cela, deux raisons : l'activité politique, sous toutes ses formes, a pris, ces dernières années, une importance de premier plan : ligues factieuses, paramilitaires, se sont multipliées, menaçantes pour le régime. Et, d'autre part, l'afflux des étrangers a posé de nouveaux problèmes graves.

Fidèle à son esprit de générosité, à ses traditions fraternelles, la France a accueilli, depuis la guerre, tous ceux que les coups d'Etat, les régimes de force, les dictatures de fer avaient rejetés hors des frontières. Cette armée de hors-la-loi politiques a grandi chaque année, et c'est vers la France, terre d'asile, terre légendaire de liberté, qu'ils viennent en foule se réfugier. De cet esprit libéral, la France n'a pas toujours été récompensée. Trop souvent, profitant de l'accueil qui leur était offert, des étrangers ont, au mépris des lois de l'hospitalité, assouvi leurs vengeances et versé le sang de leurs adversaires sur notre sol.

C'est que, parallèlement à cet afflux d'émigrés fuyant les forteresses et les camps de concentration des régimes autoritaires, on a vu peu à peu s'infiltrer les agents secrets des polices étrangères, intéressées, comme bien on pense, à surveiller ce qui pouvait se tramer à l'intérieur de nos frontières.

L'invasion des indésirables

Cette présence, sur notre sol, de clans ennemis, de fascistes et d'antifascistes italiens, de Russes blancs et de Russes soviétiques, d'antinazis et de nazis, et maintenant d'agents de Franco et de réfugiés espagnols (ajoutez-y, par surcroît, le lot supplémentaire et classique des terroristes errants, des sans-patrie réputés dangereux, des anarchistes d'importation), toute cette invasion ne rend pas des plus aisées la tâche des différents services de notre police politique.

La liste est déjà longue de tous les drames ténébreux auxquels a donné lieu l'invasion de tant d'éléments troubles sur notre terre d'asile : brutales exécutions, mystérieux enlèvements, inexplicables attentats, et dont les auteurs presque toujours échappent aux recherches aussitôt entreprises. Souvenez-vous de l'affaire de Sartrouville, de l'enlèvement de Koutieff, du meurtre de Navachine, de l'exécution des

frères Rosselli, je ne cite, à dessein, que les affaires les plus retentissantes.

On nous a reproché d'avoir des frontières et des ports trop facilement ouverts aux indésirables. On a donné l'exemple de certains pays — comme l'Angleterre — où l'entrée et la sortie des étrangers sont l'objet d'un contrôle impitoyable. On a chaque fois promis d'être plus vigilant, d'être plus sévère.

Mais cet effort de surveillance serait inefficace, s'il n'était appuyé par un remaniement du statut des étrangers, par une correction des imperfections du régime actuel qui permet à tant d'éléments troubles de s'infiltrer parmi les milliers d'étrangers qui désirent vivre paisiblement sur notre sol.

Première conséquence des deux attentats terroristes de l'Etoile, le gouvernement est décidé à remanier ce régime. On songe à rétablir le passeport pour la Belgique et la Suisse, portes ouvertes aux indésirables. On songe aussi à rendre obligatoire, pour tous les étrangers séjournant en France, le port d'une carte d'identité avec photo et empreintes digitales. Tous ceux qui tenteraient de se dérober à ce contrôle seraient déferés devant une juridiction spéciale.

On a cité des chiffres. Ils sont impressionnants. Rappelons-les : il y a en France trois millions d'étrangers dont environ 2.700.000 seulement sont en règle. A Paris, 375.000 étrangers sont inscrits sur les registres de la Préfecture de police. Parmi ceux-ci, il y en a 20.000 qui ne devraient pas y être, parce qu'ils ont fait l'objet d'un arrêté d'expulsion. Mais ils y sont tout de même parce que la police a été invitée à surseoir à leur expulsion à la suite d'interventions politiques. Certains peut-être méritent ce sursis. Mais combien d'autres auraient dû être refoulés aussitôt !

Voilà donc les premiers effets des machines infernales du quartier de l'Etoile. Il fallait bien en arriver là. Trop d'étrangers suspects, dangereux, se sont introduits chez nous et abusent de notre hospitalité. Parmi ces indésirables, est-il vrai qu'il en est certains à la solde de certaines polices politiques étran-

La cérémonie des obsèques des deux agents tués par la formidable explosion de la rue de Presbourg.



gères, et qui ont reçu mission de semer systématiquement des troubles en France ?

C'est évidemment la question qui domine, à l'heure actuelle, l'angoissant mystère qui enveloppe encore la double explosion du quartier de l'Etoile.

Terroristes russes

Il est facile, évidemment, de prononcer à propos de tout et de rien, comme on l'a fait trop souvent, les mots magiques de *Guépéou*, de *Gestapo*, voire même d'*Intelligence Service* ou d'*O. V. R. A.* (la police secrète italienne). On doit reconnaître cependant que certaines polices étrangères ont de redoutables moyens d'action, et usent parfois de singuliers procédés.

Laissons de côté l'*Intelligence Service*, dont l'action s'exerce surtout à travers le vaste empire britannique. Mais revenons aux trois organisations policières des trois Etats totalitaires : le *Guépéou*, la *Gestapo* et l'*Ovra*.

Il n'est pas douteux que, sous un régime de dictature, la police politique a le plus souvent tendance à devenir un pouvoir dans l'Etat. A cet égard, la police russe a de tous temps porté à son plus haut degré de perfection la science de la machination et de la provocation. L'*Okhrana* fut, sous les tsars, le modèle de la police secrète collaborant avec les terroristes et les agents doubles.

Bien mieux, lorsque ceux-ci étaient démasqués par leurs camarades, ils devaient, en guise de châtiment, se charger d'un attentat au cours duquel ils étaient automatiquement condamnés à périr.

Le cas de Bogroff est l'un des plus célèbres. Agent double de l'*Okhrana*, démasqué par les terroristes, il reçut d'eux la « mission expiatoire » d'aller tuer le ministre de l'Intérieur Stolypine (1912). Il s'acquitta de sa mission, fut arrêté après l'attentat, condamné à mort et exécuté.

L'histoire d'*Azeff* — un autre agent double — le plus fameux de tous — a été maintes fois racontée. Ce qu'on ne souligne pas assez, c'est la grande indépendance dont *Azeff* jouissait vis-à-vis de la police tsariste et de ses plus hauts fonctionnaires.

Azeff ne communiquait à l'*Okhrana* qu'une partie infime des renseignements qu'il recueillait au sein de l'« Organisation de Combat », dont il était le chef. Bien des projets qui lui avaient été confiés par ses camarades ne furent pas révélés, et il laissa accomplir, sans prévenir l'*Okhrana*, certains attentats.

Azeff avait, en quelque sorte, carte blanche. Le ministre de l'Intérieur Stolypine, l'un des hommes les plus énergiques de l'époque, ne parvenait pas à exercer un contrôle absolu sur cet étrange informateur. On savait qu'il était en relations avec un très haut personnage de la Cour, qui avait des sympathies révolutionnaires. Mais on avait dû renoncer à lui faire livrer son nom. De même, on avait dû renoncer à lui retirer les sommes importantes dont il disposait à la suite d'un raid sur une banque. Les agents de l'*Okhrana* s'en consolaient en songeant que cet argent mal acquis demeurait dans la poche d'un de ses collaborateurs. C'était autant d'économisé pour la police qui versait à *Azeff* la modeste somme de 1.000 roubles par mois.

Lorsque *Azeff* fut démasqué, ce fut, comme on sait, Boris Savinkoff qui lui succéda. Savinkoff, l'idole des terroristes et des révolutionnaires, voua sa vie à la conspiration, jusqu'au jour où, désespéré de n'avoir pu atteindre les nouveaux maîtres de la Russie, il se sentit soudain las de lutter. Il résolut d'en finir, de renoncer à l'exil, de repasser la frontière, de se rendre. Transféré par train spécial à Moscou, il fut incarcéré à la prison centrale du *Guépéou* (la nouvelle police secrète des soviets triomphants). On n'osa, en raison de son passé, le condamner à mort. On le reléguait dans une somptueuse résidence. Mais celui qui avait usé ses forces à fomenter des soulèvements, à combattre le pouvoir par la terreur, se rongea d'ennui. Il monta un soir quatre à quatre l'escalier de sa demeure forcée, et plongea dans le vide. Le cerveau qui avait organisé tant de complots et d'attentats, jaillit du crâne éclaté.

Nous continuerons, jeudi prochain, cette promenade à travers les coulisses des polices secrètes et des organisations terroristes.

(A suivre.)

Marcel MONTARRON.

HISTOIRES DE BOMBES

DEUX CENTS ANS DE MACHINES INFERNALES

Qui donc a inventé la poudre ? Est-ce les Chinois ou est-ce ce moine cordelier allemand du XIV^e siècle, du nom de Berthold Schwartz, dont parlaient à l'école nos manuels d'histoire ? Si les mandarins du Céleste Empire avaient connu la poudre voici deux mille ans, il y a beau temps que cette terrifiante découverte leur eût permis d'établir leur domination sur les races européennes, et il faut plus sagement s'en tenir au génial cordelier de Fribourg qui, d'ailleurs, ne cherchait qu'à devenir le plus grand bienfaiteur de l'humanité. Car le moine Berthold Schwartz, sorte de docteur Faust penché sur le mystère des cornues, travaillait à la recherche de la pierre philosophale ; il voulait faire de l'or et rendre ses frères d'ici-bas éternellement heureux.

Hélas ! Un jour que notre alchimiste pensait toucher au but en solidifiant le mercure, pour lui donner la dureté et la couleur de l'or, en le malaxant avec du soufre et du salpêtre, puis en faisant bouillir ce mélange sur un réchaud à charbon, une épouvantable explosion retentit : la marmite de fonte et son contenu volèrent en éclats, brisant les cornues, blessant grièvement le moine sorcier. Mais, revenu de sa terreur, Berthold Schwartz recommença méthodiquement sa cuisine infernale, et la poudre à canon fit son apparition dans ce monde où elle n'allait plus cesser de servir à d'effrayantes hécatombes humaines. Ainsi, un moine épris de fraternité aura été l'inventeur du plus terrible moyen de tuer ses semblables...

Et quel moyen ! Salpêtre, soufre et charbon, tels étaient encore, en 1860, tout comme dans le laboratoire du cordelier allemand, les inoffensifs produits qui servaient à la fabrication de la poudre à canon. Rapidement, pourtant, l'emploi de cette poudre était passé de la gueule des bombardes sous le chien des fusils à amorce, puis enfin, vers 1837, dans la douille des balles des premiers revolvers à barillet. Désormais, chacun pouvait avoir en poche le secret de tuer son prochain avec plus ou moins de lâcheté. Mais il était des hommes dont cette facilité d'assassinat mettait particulièrement la vie en péril : c'étaient les chefs d'États, rois, empereurs et ministres. Finis, les poignards de Ravallac et de Damiens ! Quand les monarques défilaient par la ville, parmi le bon peuple qui les acclamait, il suffisait alors qu'un bras se tende soudain entre deux badauds et qu'un pistolet crache son feu de poudre.

Presque toujours, heureusement, la balle manquait son but — Louis-Philippe échappa, de 1832 à 1848, à une trentaine d'attentats de ce genre — et, le plus souvent aussi, le régicide est lynché sur place.

C'est donc très naturellement que les tueurs de rois, féroces dans la préparation de leur crime, mais lâches devant l'expiation, constatèrent que le pistolet n'était pas, pour eux, une arme assez sûre, assez meurtrière, assez terrifiante. Ils se souvinrent peut-être de l'explosion de la marmite du moine Schwartz et des engins de guerre employés dans la marine d'alors, sortes de brûlots qui s'enflammaient ou éclataient grâce à un mouvement d'horlogerie. Pourquoi n'utiliserions-nous pas, se dirent-ils, la force explosive et destructrice de la poudre au lieu de tirer à balle au milieu de la foule qui nous épie ? C'est ainsi que naquit lentement, dans le cerveau des assassins politiques, l'idée des machines infernales, nom pittoresque sous lequel on désigne aujourd'hui les engins de destruction destinés à faire explosion à la volonté de celui qui les emploie ou à une heure fixe réglée par un mécanisme de précision.

Les deux attentats du 11 septembre dernier, commis rue de Presbourg et rue Boissière, ne sont donc que les derniers en date d'une longue série d'explosions criminelles par machines infernales, perpétrés en France, depuis un siècle et demi, par des individus isolés ou des groupements d'exaltés qui, tous, n'ont eu qu'un seul but : terroriser et répandre le sang soit pour satisfaire leur rancoeur, soit pour tenter de changer, à eux seuls, l'organisation de la société à leur époque.

Aucun d'eux n'a réussi... Cependant, plus d'un millier de victimes sont tombées sous les éclats de machines infernales qui ont explosé, en France, depuis cent cinquante ans. C'est même là un des chapitres les moins connus de nos archives criminelles.

Ouvrons donc ces pages de poudre et de sang :

Billon, l'horloger de Senlis

C'est en 1789, à Senlis, qu'exploda la première machine infernale du genre de celle des attentats de l'Étoile, provoquant la mort de vingt-six personnes. Mais, pour être complet, rappelons que nos vieux parlements avaient déjà eu à s'occuper, au cours du XVIII^e siècle, de deux affaires de colis explosifs criminels. En 1763, à Lyon, un nommé Etienne Delyon avait résolu de supprimer son frère Benoît afin d'entrer dans la totalité de l'héritage paternel. Le 25 juin, il envoya porter à ce frère une boîte de sapin dont rien n'indiquait l'origine. Assez

intrigué de cet envoi, Benoît Delyon ouvrit la caissette, qui était clouée avec des pointes ; une explosion formidable retentit, emplissant la chambre de fumée. La boîte semblait avoir contenu cinq à six livres de poudre à laquelle une amorce de pistolet maintenue sous le couvercle par un fil d'archal avait mis le feu. Le jeune homme ne fut que légèrement blessé, mais la justice était



La légende de Ravachol domine la tragique série des attentats anarchistes, de 1892 à 1894.

fort sévère en ce temps-là, et, par un arrêt du 12 janvier 1765, le Parlement de Paris condamna Etienne Delyon au fouet, à la marque et aux galères à perpétuité pour sa tentative de fratricide.

Un autre arrêt du même Parlement, en date du 11 janvier 1777, condamna à être rompu vif sur la place du Martroy, à Orléans — ce qui fut exécuté le 25 janvier suivant — le serrurier Philippot qui avait tenté de se débarrasser d'un rival gênant, du nom de Meunier, par l'envoi d'une machine à amorce exactement semblable à celle du fratricide de Lyon.

Mais c'est, comme nous l'avons dit, à Senlis, au cœur de la charmante vallée de l'Oise, à douze lieues de Paris, qu'éclata la première machine infernale qui jeta un réel effroi dans le pays.

En 1789, aux premiers jours de la Révolution française, Senlis, récemment dotée d'une milice nationale, s'amusait, comme Paris, à jouer au nouveau jeu du soldat-citoyen. Mais un habitant de la petite ville, un horloger qui tenait boutique à l'angle des rues du Châtel et de la Tonnellerie, ne voyait pas venir sans rage l'abolition de l'ancien régime, et il avait promis et répété souvent que, à la première manifestation révolutionnaire, sous ses fenêtres, « il ferait un carnage ». Cet homme, bas de taille, grêle, le visage ravagé de petite vérole, s'appelait Michel Billon. Des voisins, qui l'avaient surpris fourbissant un fusil, s'étaient écriés :

— Michel, tu ne feras pas ça !
— Eh bien ! avait-il riposté, qu'on vienne donc parader sous mes fenêtres !

On arriva au 13 décembre 1789. Ce jour-là, un dimanche, Senlis était tout en rumeur. Il s'agissait de faire bénir les drapeaux de la nouvelle milice, et toutes les compagnies publiques devaient défilé par la ville, musique en tête, en long cortège. Naturellement, l'horloger entendit venir cette foule joyeuse, précédée du roulement des tambours.

— Les voilà ! Je les tiens ! ricana-t-il.
Il ferma avec soin la porte de la maison, donnant sur la rue, prit une arquebuse et s'approcha d'une fenêtre. Tambours et fifres s'avançaient. À ce moment, un coup de feu se fit entendre. Un frissonnement secoua la foule. Un des tambours, nommé Cambronne, s'était abattu à terre, foudroyé. Puis un second coup éclata. Cette fois, c'est un officier qui s'écroula...

Après un instant de stupeur, les miliciens se ressaisirent et la porte de la maison de l'horloger, qui tire toujours de sa fenêtre, est rapidement enfoncée.

Alors, Billon, quittant son poste de tir, gagne rapidement le premier du pavillon, où il se barricade.

— Venez me prendre ! hurle-t-il.
Toute la troupe et de nombreux curieux envahirent l'étroite demeure. Déjà, la porte du grenier va céder, quand Billon crie soudain :

— Avis ! La maison va sauter !
Il n'avait pas achevé, que la bâtisse toute entière se souleva, se craquela de tout côté, s'effondra enfin dans une pluie de poutres, de pierres et de tuiles, au milieu du tonnerre des cris et de l'acre fumée de la poudre. L'œuvre de mort était accomplie. Vingt-six cadavres, y compris celui de l'horloger, gisaient sous les décombres. On releva plus de cent blessés. Ce ne fut pas sans difficulté que l'on découvrit que, de son grenier, Billon avait pu actionner, grâce à une ficelle passant par une cheminée, une amorce de pistolet placée dans la cave de la maison, sous le couvercle d'un coffre de fer contenant près de cent kilos de poudre ! Le misérable avait cyniquement attendu, pour s'élaner dans une mort certaine, que sa maison fût pleine des hommes de ce régime neuf qu'il haïssait...

Le 14 décembre, le cadavre déchiqueté de l'horloger



C'est en 1789, à Senlis, qu'exploda la première machine infernale du genre de celles de l'Étoile.

fut pendu, par débris, à tous les gibets de Senlis. Les oiseaux de proie emportèrent par lambeaux ce qui restait de son corps.

Les décombres de sa maison furent rasés. On sema ensuite du sel sur l'emplacement pour abolir jusqu'à la mémoire de ce forfait, mais — vanité des jugements humains — cet emplacement s'appelle aujourd'hui : place Billon !

Deux rescapés :

Napoléon et Louis-Philippe

C'est également à une machine infernale qu'eurent recours les agents du parti royaliste, en 1801, pour tenter de se débarrasser de Napoléon Bonaparte, alors Premier Consul. Une première tentative, connue sous le nom de *complot de l'Opéra-Comique*, et que Georges Cadoudal avait préparée, venait d'échouer. Deux amis de Cadoudal, nommés Saint-Régent et Corbon, résolurent alors de la renouveler. Ils achetèrent tous les matériaux nécessaires à la confection de l'engin explosible et allèrent le placer rue Saint-Nicolas, où Bonaparte devait passer.

Ce soir-là, 24 décembre 1801 — 3 nivôse an IX — à huit heures, le Premier Consul sortit des Tuileries en carrosse, en compagnie des généraux Lannes et Bessières. L'escorte trouva la petite rue Saint-Nicolas, qu'elle devait traverser, obstruée par un tonneau de porteur d'eau et par une voiture de ville. Il y avait tout juste assez de place entre les deux obstacles pour passer. À ce moment, la voiture de ville, où se tenait Saint-Régent, se mit de biais, et la roue gauche du carrosse de Bonaparte heurta le tonneau qui contenait un chargement de poudre noire et le renversa. Une explosion de mine arracha toutes les vitres du quartier. La rue était jonchée de morts et de blessés. Des maisons s'écroulaient. Mais celui contre qui était dirigé cet odieux attentat échappa miraculeusement à la mort et, cinq minutes plus tard, Bonaparte faisait son entrée à l'Opéra, le front calme, au milieu de frénétiques applaudissements.

Dix personnes avaient été tuées. Saint-Régent avait eu lui-même les côtes enfoncées. Il fut aussitôt arrêté et condamné à mort avec son complice Carbon, le 16 germinal, an IX. L'un et l'autre furent guillotins le surlendemain, 20 avril 1802, sur la place de Grève. Un troisième comparse, le chevalier Picot de Limoëlan, ancien trappeur, qui avait réussi à gagner l'Angleterre, se garda bien d'en revenir...

Une trentaine d'années plus tard, un Corse, Giuseppe Fieschi, construisit également une machine infernale, pour abattre, cette fois, le roi Louis-Philippe. N'ayant aucune confiance dans les mouvements d'horlogerie, il résolut de déclencher lui-même l'explosion, sans toutefois risquer le dangereux contact de la foule. Pour cela, il loua tout le troisième étage sur rue d'un immeuble situé 50, boulevard du Temple. A travers les persiennes fermées d'une des fenêtres, il disposa vingt-quatre canons de fusil bourrés de mitraille. Les canons meurtriers étaient inclinés vers la chaussée et devaient partir en même temps.

L'attentat eut lieu le 28 juillet 1835. Ce jour-là, Louis-Philippe passait en revue, sur les boulevards, la garde nationale. Tout à coup, comme il caracolait au milieu de ses officiers, devant le numéro 50 du boulevard, l'effroyable fusillade éclata, et des cris de douleur et d'épouvante s'élevèrent de tous côtés. La machine de Fieschi avait craché vingt-quatre fois la mort dans la même seconde.

Dix-neuf personnes avaient été tuées, vingt-trois grièvement blessées. Mais ni le roi, ni ses fils qui l'accom-





Au cours de l'attentat du Bd du Temple, Fieschi avait lui-même été atteint par les éclats de sa mitrailleuse.

pagnaient n'avaient été atteints. L'horreur fut générale et profonde. Toutes les classes avaient été frappées. Les douleurs royales et les douleurs populaires étaient confondues, et l'attentat terroriste de 1835, comme ceux tout récents de l'Etoile, était allé exactement à l'encontre du but poursuivi, qui était déjà de diviser les Français !

Au cours de l'explosion, Giuseppe Fieschi avait été violemment blessé à la tête par les éclats de sa « mitrailleuse ». La souffrance avait retardé sa fuite et il fut presque aussitôt arrêté. Fieschi avoua et livra ses deux complices : Morey et Pépin. Tous trois furent guillotonnés, à la barrière Saint-Jacques, le 19 février 1836.

En janvier 1837 — voici donc tout juste cent ans — un ouvrier mécanicien du nom de Champion, tenta à son tour de renouveler l'attentat de Fieschi. Heureusement, il n'eut pas le temps de mettre en action sa machine, analogue à celle du Corse, mais beaucoup plus compliquée. Elle comportait, en effet, 90 canons de fusil ! Arrêté le 19 janvier, Champion se suicida, le même soir, dans sa prison. C'est la mitrailleuse de Champion — et non celle de Fieschi — que l'on peut voir aux Archives nationales...

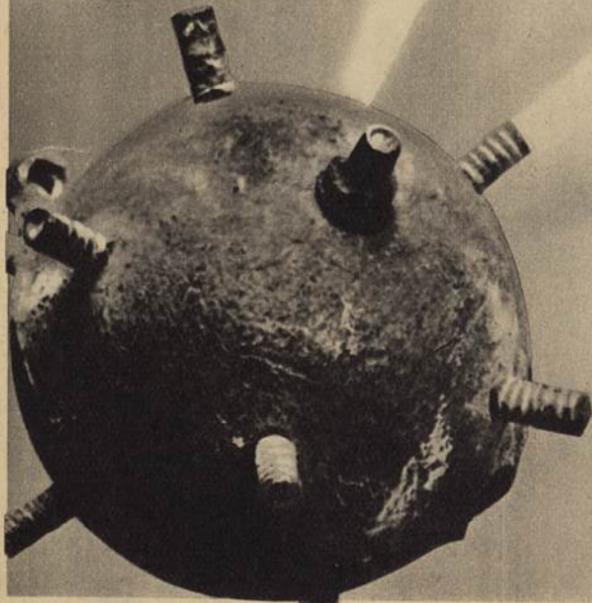
L'aurore de la dynamite

Si la poudre à canon du moine Schwartz, en dehors des rares attentats que nous venons de rappeler, avait surtout permis aux peuples civilisés de l'époque de maintenir leur prépondérance sur les peuples barbares, la découverte, vers 1845, de la poudre sans fumée, c'est-à-dire des explosifs tels que le fulminate, la nitroglycérine, la dynamite ou la mélinite, allait surtout permettre aux peuples civilisés de se livrer, entre eux, à des guerres fratricides et permettre aussi aux terroristes et aux apatrides de frapper plus sûrement leurs ennemis.

La nitroglycérine, qui brûle tranquillement à l'air libre et qui, sous un choc, détonne violemment, fut mise au service de la science, en 1846, par Sobero, de Turin. L'an d'après, le professeur Pelouze démontra que le coton pouvait être transformé, lui aussi, en matière explosive. Le fulminate apparut dans les industries de guerre en 1852. Et, dès le 14 janvier 1858, le fulminate de mercure était utilisé par le terroriste italien Felice Orsini qui lança une bombe contre la voiture de l'empereur Napoléon III, couchant à l'entrée de la rue Le Peletier neuf morts et cent cinquante-six blessés.

Assisté de trois complices, Pieri, De Rudio et Gomez, l'Italien Orsini avait soigneusement bourré quatre bombes en fonte du terrible fulminate et les avait garnies, sous toutes leurs faces, de capsules dont chacune pouvait faire éclater l'engin au moindre choc. Au moment où la voiture de l'empereur arrivait donc à l'Opéra, le soir du 14 janvier, quatre bombes furent simplement lancées sur un signal d'Orsini. Mais la voiture de l'empereur et de l'impératrice était entièrement blindée et aucun des projectiles ne la traversa. Ce fut la foule qui fut atrocement fauchée. Napoléon III n'était d'ailleurs pas un ingénu en matière de bombes. N'en avait-il pas intentionnellement fait lancer une contre lui, à Marseille, en 1852, par le docker Baekler, afin de se rendre populaire à la veille du plébiscite qui devait rétablir l'Empire ? Orsini et Pieri furent pris et guillotonnés. Ils n'eurent aucun imitateur sous le régime impérial.

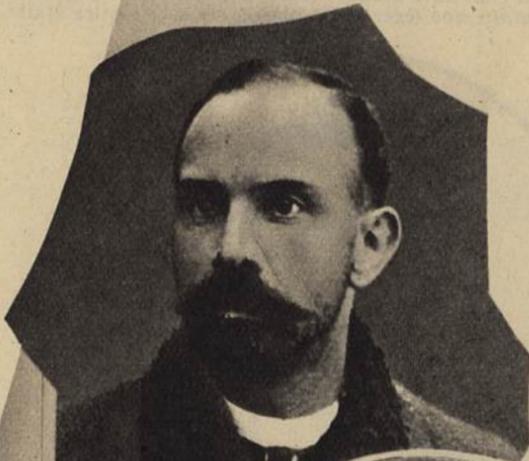
L'Empire s'écroula. Entre temps, le savant Nobel avait su transformer la petite formule $\text{C}_2\text{A}_2\text{AZO AZO S}_3$, de la nitroglycérine, en un explosif plus terrible, parce que solide et très maniable : la dynamite ! Désormais, les hors-la-loi et les poseurs de bombes n'encouraient plus ni grands frais ni grands dangers pour fabriquer une machine infernale. Il leur suffisait de voler quelques cartouches d'explosif sur un chantier ou dans une usine. C'est ainsi qu'un engin à retardement, chargé de dynamite volée, fut déposé, une nuit de juin 1867, dans une banque de Bordeaux, et que les pétroleuses et les communards de



1871 n'eurent aucune peine à se procurer de quoi faire sauter Paris comme un bouchon de champagne.

Doit-on parler de l'explosion, en 1878, de la rue Bé-ranger, qui fit quatorze morts et quatorze blessés ? Doit-on parler des bombes chargées de dynamite volée qui furent lancées, le 13 mars 1881, sur le passage de l'empereur de Russie et ne tuèrent qu'un des Cosaques de l'escorte impériale ? Et voilà déjà que, en 1880, le savant Turpin se mettait à son tour à l'étude, dans ses laboratoires, pour tenter de donner un peu de stabilité au danger constant des hydrocarbures. Et voici qu'en faisant fondre de l'acide picrique dans une cuiller d'argent, à la flamme d'une petite lampe, Turpin découvrit inopinément la mélinite : en effet, l'acide picrique fondu n'explosait pas et, de très dangereux, devenait maniable. Tout le reste découla de là : la mélinite, le phénol, le xylène, le toluène et son dérivé, la très actuelle tolite.

Ainsi, l'ingénieur Turpin a, lui aussi, droit à la reconnaissance universelle des terroristes pour leur avoir apporté le moyen d'exterminer plus proprement et plus scientifiquement la société « bourgeoise. »



L'anarchiste Vaillant fut exécuté le 5 février 1894 - Emile Henry le 21 mai 1894



Wouters, le démon de l'explosif

La terrifiante et sanglante épopée de la dynamite qui va de 1881 à 1895, et sema la ruine, la mort et l'effroi à travers toute la France, débuta dans le Nord, à Lille, par une série incroyable d'attentats, commis en quelques heures, par un exalté isolé.

Le lundi 29 août 1881, à 16 heures, un homme de haute taille, vêtu avec élégance, louait une chambre à l'auberge du *Rendez-vous des Bouchers*, 2, rue Saint-Pierre, à Lille. Il s'inscrivit sous le nom de « Desbois, quarante-neuf ans, voyageur de commerce, né à Dunkerque ». Cet homme fit monter dans sa chambre une lourde malle et, pendant les jours qui suivirent, on le vit fréquemment entrer et ressortir de l'hôtel avec des petites boîtes de bois blanc sous le bras. Au fait, rien d'étonnant à ce manège chez un voyageur de commerce qui passe ses journées à offrir des échantillons...

Le samedi 4 septembre, à 7 h. 30 du matin, le pré-tendu Desbois annonça qu'il partait pour Armentières, mais qu'il lui fallait auparavant faire porter divers paquets à ses clients de la ville. On lui héla le cocher de fiacre, Lefebvre, qu'il chargea de porter, à plusieurs adresses, un certain nombre de boîtes soigneusement enveloppées et scellées.

— Prenez bien garde de ne pas vous tromper en les remettant ! recommanda-t-il au cocher.

Les deux hommes partirent donc chacun de leur côté. Mais bientôt, deux formidables explosions ébranlèrent les environs de la rue des Postes et des cris de douleur s'élevèrent.

Voici ce qui s'était passé. Au n° 10 de la rue des Postes, le cocher Lefebvre avait remis un premier paquet à M. Delneste, entrepreneur de menuiserie, et un second, 27, rue de Flandre, à M. Trachet, receveur des rentes. Quelques instants plus tard, simultanément les deux colis avaient été ouverts par les destinataires en présence de leur famille aussi intriguée qu'eux-mêmes de cet envoi énigmatique. Hélas ! aux deux endroits, le couvercle des caissettes, en se soulevant, avait libéré un déclencheur et provoqué l'explosion de plusieurs cartouches de dynamite enrobées de morceaux de fonte. Huit victimes déjà râlaient sur le sol où l'explosion les avait projetées. L'agent de police Massart, rapidement mis au courant, comprit que s'il laissait le cocher continuer ainsi sa tournée, les rues de Lille allaient être jonchées de nouveaux cadavres, et il se précipita, ventre à terre, à la poursuite du cocher semeur de mort. Il eut la chance de le rejoindre au moment où Lefebvre remettait, sans se douter de rien, une troisième caissette à Mme Brice, quincaillière, 37, rue d'Inkermann. Et il restait encore quatre boîtes à distribuer, au fond du fiacre ! Le cocher fut provisoirement arrêté et les caisses infernales désarmées par les soldats du génie avec d'innombrables précautions. Chacune d'elle avait été confectionnée avec une solidité et une élégance remarquables, l'ouverture automatique du couvercle com-

mandant l'éclatement immédiat de la charge d'explosifs qu'elle contenait.

Les cartouches de dynamite provenaient du cambriolage d'une usine de produits chimiques belge, mais les caissettes avaient été fabriquées, à Lille, aux frais du pseudo Desbois. Qui était-il ? On ne fut pas long à remarquer que toutes les personnes qui avaient reçu ou devaient recevoir une des caisses, étaient les créanciers de la faillite d'un nommé Wouters. On ne se trompait pas sur la qualité du coupable. Cette monstrueuse machination était bien le seul moyen que Wouters avait imaginé pour se débarrasser de créanciers trop nombreux. Mais Wouters ne devait pas monter sur l'échafaud. Le 6 septembre, le misérable se présentait brusquement, à Leforest, près de Douai, au domicile de son amie, Mme P., l'abattait de deux balles de revolver et se logeait à son tour deux balles dans la tête.

Le débiteur-terroriste était tombé raide mort. Il fallut que la gendarmerie protégât son cadavre contre la fureur de la foule.

La terreur verte

C'est alors que, devant la facilité de se procurer de la dynamite — et bientôt de la mélinite — certains théoriciens de l'anarchie naissante préconisèrent de passer à l'action directe. En France, en 1885, nous a raconté M. Daniel Florentin, chef du laboratoire municipal et collaborateur précieux de M. Kling, se constitua un petit noyau de militants, qui, aidé d'un chimiste aigri, mais non dénué de savoir, fit régner ce qu'on a appelé la terreur verte, en raison sans doute de la couleur verte caractéristique d'une poudre qui fut, également employée pour « truffer » les machines infernales de l'époque : un mélange brisant de chlorate de potassium, de ferrocyanure et d'acide picrique.

Mais les anarchistes n'avaient pas attendu 1885, date de la création du *Service des Explosifs*, au laboratoire municipal, pour passer, comme assure M. Florentin, à l'action directe.

Au mois d'août 1882, une charge de dynamite avait éclaté dans un centre minier de Saône-et-Loire, un soir de fête, devant un cabaret. La bombe, dans l'esprit du militant qui l'avait déposée, devait déclencher une émeute générale dans le pays. Mais Paris ne broncha pas et les dynamiteurs du Bois Duverne comparurent devant les assises, à Chalon, le 17 octobre 1882. C'est cette audience qu'attendait l'anarchiste lyonnais Bordat, pour faire sauter le théâtre Bellecour et une partie de la colline de Fourvières, dont il avait déjà miné en secret le sous-sol. Mais Bordat fut arrêté à temps, ce qui n'empêcha pas l'anarchiste Cyvoct, son ami, de déposer, le 18 octobre, une bombe à retardement dans un des cabinets particuliers de l'Assommoir, le café alors célèbre de la place Bellecour. En fabriquant l'engin, l'anarchiste Metayer, complice de Cyvoct, s'était blessé à mort. Cyvoct, rapidement découvert, s'entendait condamner à la peine capitale, le 11 décembre 1883. Mais sa peine fut commuée.

C'est ainsi que, de 1883 à 1892, l'actualité criminelle de notre bon pays a retenti, presque chaque mois, du bruit de quelque bombe anarchiste éclatant, soit à Paris, soit en province, faisant chaque fois, une ou plusieurs victimes. La terreur verte régnait en souveraine.

Mais la peur de découvrir, chaque matin, une bombe devant sa porte, ne devint particulièrement lancinante qu'en 1887, au mois de février, quand des machines infernales firent successivement sauter les palais de justice de Lyon, de Saint-Etienne et de Dijon, ainsi que divers domiciles de magistrats, sans toutefois tuer personne. Et ce qui n'était pas pour diminuer les craintes du public, c'est qu'aucune arrestation ne suivait ces attentats.

Le 1^{er} mai 1890 fut « salué », à 8 heures du matin, par une assourdissante explosion aux Champs-Élysées. Une machine infernale avait été déposée, au cours de la nuit, dans les sous-sols de l'hôtel de Trévise, situé à l'angle de la rue de Berri. L'immeuble fut partiellement détruit.

Le 5 mars 1886, l'anarchiste Gallo avait déjà lancé une bombe au fulminate dans l'enceinte même de la Bourse et ce procédé de lancement de la dynamite à la façon des grenades, fut très longtemps appliqué — jusqu'en 1895 — à la destruction des bureaux de placements qui se refusaient à s'occuper des travailleurs syndiqués.

Enfin — ce qui prouve que le maniaque qui terrorise depuis quelques années nos facteurs parisiens n'a rien inventé avec ses colis explosifs ! — rappelons que les anarchistes d'alors envoyèrent délibérément de la mort par la poste à de hautes personnalités parisiennes. En 1888, le juge Habert reçut à son domicile, 11, rue de Saint-Petersbourg, une boîte cylindrique sur laquelle se trouvait l'inscription : Personnelle.

Un de ses domestiques, qui l'ouvrit, fut grièvement blessé. Comme le fut, l'an d'après, le secrétaire de M. de Rothschild, le banquier, à qui le paquet était naturellement destiné. En juillet 1891, M. Constant, ministre de l'Intérieur ; M. Etienne, sous-secrétaire d'Etat aux Colonies ; et M. le docteur Treille, chef du service colonial de santé, reçurent, le même jour, un *livre truqué bourré d'explosifs*. Les pages en avaient été collées sur les bords, mais une cavité ménagée à l'intérieur contenait du fulminate de mercure et un détonateur fixé aux deux plats du livre. L'ouverture imprudente du volume devait provoquer l'explosion des 200 grammes de fulminate, de quoi tuer tout le personnel du ministère de l'Intérieur et de celui des Colonies ! Heureusement, l'époque de la terreur verte ne faisait que commencer et les trois engins furent sans hésitation envoyés au laboratoire municipal, où ils furent déchargés sans dommage... Tout cela n'était pourtant que les prémices de la grande époque du terrorisme en France.

Emmanuel CAR.

Lire la semaine prochaine :

De Ravachol aux Cagoullards

De haut en bas : l'explosion du restaurant Very ; l'attentat contre l'immeuble du procureur Bulot, rue de Clichy ; le cadavre du dynamiteur Pauwels.



L'INTRANSIGEANT ILLUSTRÉ

LA SÉDUCTION DE LA RUE DES BONNS-ENFANTS

Lors de l'attentat dirigé contre le commissariat de la rue des Bons-Enfants, un inspecteur fut tué.

Le Petit Parisien

Supplément littéraire illustré

L'EXPLOSION DE DÉMANTÉ À LA RUE DES BONNS-ENFANTS

VOTRE POITRINE



trop petite, descendue ou trop grosse, sera en quelques jours, ronde, ferme et bien en place, quel que soit votre âge ou votre cas. Écrivez-moi en toute confiance comme à une amie, je vous enverrai gratuitement la recette merveilleuse, d'usage externe et sans aucun danger pour la santé, que vous emploierez en secret. Méthode actuellement employée par les spécialistes esthéticiens, Discretion absolue. Mme EVA (laboratoire D.3) 12, rue des Archives, Paris.

Quelques attestations :

...grâce à vous, j'ai retrouvé la fermeté de mes seins abîmés par la maternité. Merci. (Mme L. à Clermont-Ferrand).
 N'ayant jamais eu de poitrine, j'essayai votre merveilleuse recette externe et en peu de temps j'obtins un buste de grosseur normale et très ferme. Toute ma reconnaissance. (Mlle D. à Paris).
 Mes seins très gros et lourds sont devenus petits et fermes grâce à votre produit. Ma gratitude émue. (Mme C. à Erveux).
 ...je regrette de ne pas avoir commencé plus tôt. (Mme L. à Thiéblemont).

"succès garanti"

NI MÉDECINE, NI MÉDICAMENTS COMMENT RÉÉDUCER RAPIDEMENT

Les maladies nerveuses et mentales, neurasthénie, angoisses, obsessions, jalousie, crises, timidité, peur de rougir, mémoire, manque de confiance, faiblesses, développement de la sexualité féminine, frigidity, etc. Dr Chevillet, rééducation par Mme Odette Lapôtre. T. 1. j. 9 h. 1/2 à 11 h. 1/2 ; 2 h. 1/2 à 6 h. 1/2. Turbigo 49-75 et sur rendez-vous, 90, rue de Rivoli, Paris. (Métro : Hôtel-de-Ville.)

CONSULTATIONS GRATUITES

offertes à nos lecteurs et lectrices par le MAITRE ALI, Fondateur de l'Institut de Généthiologie. Ce grand Astrologue dont les prédictions ont émerveillé le monde scientifique pourra résoudre VOS INQUIETUDES, affection, mariage, vie conjugale, amis, ennemis, argent, santé, évitera vos déceptions. Fera connaître vos périodes de REUSSITE, projets, loteries. Pour recevoir GRATUITEMENT, sous enveloppe cachetée, découpez de suite ce bon, écrivez vos noms (M., Mme, Mlle), date de naissance, adresse. Si vous voulez, joindre 2 fr. de timbres pour frais. PROFESSEUR ALI (Serv. 4), 166, rue Lafayette, Paris 10^e.

Procurez-vous le SCEAU CABALISTIQUE BENEFIQUE (Porte-Chance)

Véritable petit bijou en argent contrôlé 10 gr., travaillé à la main par des artisans marocains. Envoi contre mandat-poste de 15 fr. adressé à Octave NÉBOT, Boîte Postale 116, RABAT (Maroc).

Seins
développés, reconstitués embellis, raffermis, salières comblées par les **Pilules Orientales**
Toujours bienfaisantes pour la santé
Fl. c. remb. 21 fr. J. RATIÉ, ph.
div. 72 Y. 45, r. Echiquier, Paris-10^e

Pour GAGNER à la LOTERIE
LISEZ LE LIVRE
"L'ASTROLOGIE AU SERVICE DE LA LOTERIE NATIONALE" à 15 fr.
En vente : TOUTES LIBRAIRIES, et à la DIFFUSION SCIENTIFIQUE, 21, r. d'Aumale, Paris, Fco. recom. 18 fr.

MALADIES URINAIRES et des FEMMES
Résultats remarquables, rapides, par traitement nouveau.
Facile et discret (1 à 3 applicat.). Prostate. Impuissance. Rétrécissement. Blennorrhagie. Filaments. Métrite. Pertes. Règles douloureuses. Syphilis.
Le Dr consulte et répond discrètement lui-même sans attente.
INST. BIOLOGIQUE, 59, rue Boursault, PARIS-17^e

AUX FUMEURS
Vous pouvez vaincre l'habitude de fumer en trois jours, améliorer votre santé et prolonger votre vie. Plus de troubles d'estomac, plus de mauvaise haleine, plus de faiblesse de cœur. Recouvrez votre vigueur, des nerfs calmes, une vue claire et une bonne mémoire. Que vous fumiez la cigarette, le cigare, la pipe ou que vous prisiez, demandez mon livre, si intéressant pour tous les fumeurs. Il vaut son pesant d'or. Envoi gratis.
REMEDES WOODS Ltd.
10, Archer Street (219 TAL) Londres. W. 1.

IMMEUBLES

OCCASIONS EXCEPTIONNELLES

Imtbl. Paris angle	Revenu
Prix : 560.000	57.000
Imtbl. 1912, Paris	Revenu
Prix : 240.000	28.000

Écr.: **MEURICE**
51, Rue Bisson, PARIS

Mme MAX Voyante, diplôme international. Tarots, Lignes main. Guide, renseigne, ramène affection. Reçoit t. les jours et dim. et par correspond. 25 fr. 151 Fg. Poissonnière, Paris. (M^o : Barbès-Poissonnière-Gare du Nord.)

GUIDE DES CARESSES

Fort volume de près de 300 pages, avec gravures curieuses, franco contre mandat-poste ou timbres-poste de 20 fr. (ctre remb: 23 fr.)
LIBRAIRIE, 7, rue de la Lune, PARIS
Écrivez ou venez voir. Entrée libre de 9 h. à 19 h.
Offre non valable pour la Belgique.



BENOIT DE VAISE
Une Science Nouvelle ?
La **Radlesthésie Divinatoire**

à la Portée de Tous
Manuel Théorique et l'art de la Pendule Hermétique
Envoi à domicile contre 3 frs en timbres-poste
LIBRAIRIE CRITIQUE
25, Rue de Vanves
PARIS-14^e

LIVRES RARES ET CURIEUX

demandez tous mon catalogue illustré (archi-curieux) envoi discret contre 1 fr.
Mme D. RAVELEAU
à Noisy-le-Grand (S.-&-O.)
Cette annonce n'est pas valable pour la Belgique.

RÉVEILLENZ LA BILE DE VOTRE FOIE

Sans calomel — et vous sauterez du lit le matin "gonflé à bloc"
Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas, ils se putréfient. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir !
Les laxatifs sont des pis-aller. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Seules les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE ont le pouvoir d'assurer le libre afflux de bile qui vous remettra d'aplomb. Végétales, douces, étonnantes pour faire couler la bile. Exigez les Petites Pilules Carters pour le Foie. Ttes Pharmacies : 9frs 75.

Encore quelques confidences

FAUT pas confondre. Il y a maquereau et maquereau, comme il y a morue et morue. Qu'est-ce que vous voulez ? Moi, quand j'apprends qu'un « souteneur » — mais voui ! — qui s'appelle Jean Dufour, avait, pour surnom, « La Lyonnaise », quand on me dit qu'une simili-terreur de 20 piges, un Alphonse Hureau, on l'appelait « La Blonde », quand on me dit que ces deux-là faisaient travailler deux gonzesses de bonne qualité, qu'est-ce que vous voulez ? moi, ça m'esquinte !... Je sais bien que, les femmes, c'est vicieux, mais quand même, à ce point-là !...

C'est comme les stupéfiants. Encore une drôle de combine, ces machins-là ! Je finirai par avoir l'air nouille, à force de chiâler sur « les beaux jours enfuis », mais je peux pas m'habituer à toutes ces nouveautés, qui démolissent le cheptel et bouzillent les bonnes mœurs. C'est venu, ça, de l'invasion du Milieu par des tas de croquants, qui en croquent de toutes les façons, des caves qui connaissent pas leur métier, qui s'est installé d'autor comme marchands de viandes, qui jouent les terreurs et qui sont pas foutus de tenir en respect une dame un rien cabocharde. Je vous demande un peu ? Alors qu'ils ont deux poings, deux pieds et une cabêche, ne pas s'en servir, à quoi ça ressemble ? C'est plus fragile, ces tantes-là, qu'une première communiant ! Et, bon Dieu, que c'est lâche ! Parce qu'on aura beau dire, tous ceux qui droguent leurs juments pour la course, c'est des gars « qui veul'nt bien mais qui peuv'nt pas » et qui n'ont pas de courage.

C'est pas en leur calfeutrant les narines avec de l'héroïne, de la cocaïne, tcétéra, tcétéra, qu'ils les tiendront, les mômes. C'est, tout juste, bon à leur foutre la canne et à leur donner des idées d'indépendance, nuisibles à l'exercice de leurs fonctions naturelles. Suffit d'aller faire un tour à Lariboiboï, pour piger. Toutes les « épaves », que disent les journalistes, c'est des gonzesses pas sérieuses, des filles de joie un peu trop joyeuses, des solitaires, des têtes de bois, de celles que leurs hommes ont jamais dressées. Nous, nos stupéfiants, c'est le tilleul ou la balayette infernale. Pas trois solutions. Le charme, c'est le coup de pompe ou le coup de polochon. Quelquefois, les deux. Si je vous disais que moi, ma femme, elle a jamais tiré une pipe et qu'elle boit qu'un apéro par jour et qu'il y a pas plus chouette comme ménagère et qu'elle reflé régulièrement des 100 à 150 balles par jourdé, at home ? Si je vous disais que, dans le coin, c'est des dizaines comme la sœur que j'en connais, alors, hein ? vous vous rendez compte de la distance, entre nous et les gars de Montmartre ou du Faubourg, qu'est obligé d'employer la drogue pour tenir leurs morues. Je vous lâche le coude, avec tout ça. On en finirait pas de jacter.

Je m'ai marré, l'autre soir. Mon pote Lucien, qu'est taulier en province, m'a montré un truc tout ce qu'il y a d'inédit. Comme il avait l'intention d'agrandir son commerce, vu qu'une garnison nouvelle s'est installée dans son bled, il a fait une demande « d'autorisation d'extension », que dit la Préfectance.

(1) Voir DÉTECTIVE, depuis le n° 457.

Les mémoires



Comme un vulgaire marchand de soupe. J'ai vu la brème du Conseil de Main-d'œuvre. C'est un rien. Avec son nom et son adresse, ça donne quelque chose dans ce goût-là :

« Objet de la demande : *Extension.*

« Profession : *Personnel féminin pour maisons de tolérance.*

« Avis du préfet : *Aucune objection.* »

Dites voir un peu, l'Administration, c'est-il des caves ou des vicieux ?

Mais il y a plus fort, peut-être. L'année dernière, Juliette, la femme à Paulo-Mes-Manches, avait des explications, pour l'héritage d'une vieille tante. Comme ses honnêtes bourgeois de cousins l'enquiquinaient, des bouzeux du Pas-de-Calais qui méprisent cordialement la Parisienne, « c'te putasse », il a fallu aller aux tribunaux. Juliette voulait l'assistance judiciaire. Elle a demandé un certificat d'indigence à son taulier et cette bonne tronche de gaille lui a filé un papier, où il avait écrit :

« Je soussigné, Pierre M..., certifie que la demoiselle Juliette V... est pensionnaire de la maison de tolérance que je dirige et qu'elle ne touche aucun appointement. »

Comme ça mettait à pas cher le client, vous pensez comme les juges l'ont envoyée bondir !... Faut être distrait comme Paulo-Mes-Manches, pour avoir pas prévu le coup.

Il est arrivé, longtemps de ça, une terrible aventure à mon pote Louis, qui fait le placeur pour une taule bordelaise, depuis des temps et des temps. Un soir, il voit une môme s'asseoir en face de lui, qu'était belle comme... suffit ! Elle avait un petit air malheureux, qu'on aurait dit une image. Brune avec des callots bleus, grande et des nichons lourds comme un mal de tronche.

— Voilà, qu'elle dit à Louis. Faut me trouver une place. N'importe où. J'en ai ma claque du tapin, du ballon, des poulets et des michets de Panam. Je veux me tirer en province et d'urgence.

Comme c'était une môme délicieuse, Louis affure sans perdre de temps, avec un taulier où il y avait de la demande. Mais la môme avait l'air de pas avoir le poids. Elle faisait dix-huit berges au plus. Ses papiers étaient en règle, pourtant. Alors, une heure avant le départ, il insiste... Elle se met à table.

— Vous comprenez, qu'elle raconte (avec ces mômes-là, faut toujours « comprendre »), mon père était instituteur, ma mère idem. Ma mère est morte. Mon père s'est mis à se saouler. On l'a vidé de l'en-

Un soir à minuit, Nénette fit un client. Elle le monta à l'hôtel. Mais une copine vint lui réclamer 45 balles. Ce fut bientôt la bagarre...



ires el'un PLACEUR



seignement. J'avais mon Brevet simple. J'ai fait la répétitrice, pendant six mois. Un jour, j'ai fait connaissance, devant le musée du Louvre, d'un beau gars qu'était un beau mac. On s'est aimé, tant que ça pouvait. Il m'a mise sur le turf. J'étais heureuse. Il m'a plaqué, voilà quinze jours, pour un fumier de Montparnasse. Alors, je peux plus me sentir dans Paris. J'ai le bourdon. Faut que je démurge ou ça fera du vilain, bien sûr !

Du coup, Louis qu'est un sensible, s'est senti chargé d'âme. Il a consolé la gonzesse en long, en large et en travers. Il s'est fendu d'un bifton, jusqu'au patelin où la môme devait turbiner.

Il y avait pas deux jours qu'il était rentré à Paris, voilà le taulier qui radine, la gueule à l'envers :

— Ah ! mon pote, qu'il gémit. Ta Geneviève (Geneviève, c'était Jenny qu'on l'appelait), j'aurais mieux fait, pour sûr, de jamais la connaître ! Ma taule est fermée, rapport à elle. Elle était sinoque, cette gonzesse. Figure-toi, le premier soir, elle te rafle tous les clients des femmes, tous les habitués. Vingt-trois passes, qu'elle fait. Tous les michetons en voulaient et, quand ils décarraient, fallait voir leur bouille !.. Des mylords, des princes. « Nom de Dieu, m'a dit le capitaine, quel tempérament, cette Jenny ! Quelle Jenny du vice !... » Il était tout flambard d'avoir trouvé ça, c'te gamelle ! A quatre plombs, la môme recevait toujours. Depuis des heures, un petit étudiant l'attendait pour un couché. Un bébé qui pouvait avoir 20 ans aux prunes. Blond comme une fille et fragile comme une poupée. La môme prend la serviette. Il paie la chambre. Ils montent. Bon. Une heure après, j'entends des guelelements effroyables à l'étage. Toutes les morues sautent du plume. Je les boucle dans leurs turnes. Ça se passait dans la carrée de Jenny.

« — Quoi qu'y gnia ? j'y dis.
« — C'est rien, qu'elle répond. J'm'ai fait mal en me lavant.

« — Bon, que j'y réponds. Tâchez voir à pas réveiller le monde, espèces d'excités !..

« On se plume. On ronfle jusqu'à 12 plombs. A 4, la Jenny et son petit pote étaient pas encore décarrés du plume. Je grimpe. Parce que, quand même, y avait de l'abus. Je cogne dans la lourde.

« — Eha ! j'y dis. C'est pas fini les giries ?
« Personne répond. Je remets ça.

« — Faudrait voir à vous magner le popotin ! Ou à payer une autre tournée.

« Toujours rien. Je m'inquiète. Je vais pour ouvrir. Je prends mon passe. Pas moyen. Je pousse. J'entends des meubles, qui se foutent par terre.

« — Merde ! ils sont barricadés ! Vous êtes pas un peu fous, non ? C'est pas des trucs à faire ! Si vous restez deux minutes de plus dans ma taule, vous, Jenny, vrai, j'veux être changé en curieux !.. Ça ne va pas traîner ! Y a un train pour la capitale, dans une heure. C'est celui-là que vous prenez.

« Et, tout en poussant, j'engueulais la môme, qui ne répondait pas plus que son gigolo. Tout d'un coup, la porte s'ouvre grand, avec un boucan de tonnerre de Dieu ! Du coup, je me fous par terre ! Je me relève. Je regarde. Un silence terrible, dans la carrée. Ah ! jamais j'oublierai ça ! Sur le lit, le môme blond tout nu, le ventre ouvert, le couteau bien à plat sur la poitrine, les draps tout rouges. Je cherche la môme... Derrière le paravent, face à la glace, assise sur le bidet, la tête sur la table, les bras ballants, elle bougeait pas. Je m'approche. Elle était glacée... Elle s'était arraché la moitié des lèvres à coups de dents !.. J'ai pas mis trois secondes à sauter sur ma femme. On a rebouclé toutes les femmes dans leurs carrés. On a relevé la lourde, on l'a soutenue avec des chaises. J'ai couru à la gendarmerie. Total, deux heures après, il y avait plus personne dans ma turne. Toutes les femmes avaient décarré, sous la conduite des cognes. Elles ne pigeaient pas. On leur a rien dit. Jamais personne en saura rien là-bas. Tu penses, le môme, c'était le fils du procureur de la République !.. Voilà ce qu'elle m'a fait, ta vache de Jenny ! J'ai plus le droit de tenir une maison. Margot, ma grosse, est déglinguée. Faut revenir à double zéro. Dix ans qu'elle a travaillé, sur le turf, pour nous assurer la vieillesse ! On était bien peinarde, nous deux. Faut tout recommencer. Je vais la mettre en maison. Moi, c'est entendu comme ça, je vais lever un doublard. Pour vivre. Si j'ai pas des cheveux blancs, c'est rare avec un coup pareil !

« — Mais, que je dis à Louis, et Jenny ? Comment qu'elle a calanché ? Qu'est-ce qu'ils en ont fait ?

« — J'en sais rien et je m'en fous, tu penses ! Plus vite que je l'oublierai, mieux que ça sera. Tout ce que je peux dire, c'est qu'elle s'est crevé la vessie et qu'elle s'est labourée avec une lame, jusqu'au fond !.. C'est comme ça, qu'elle est morte.

— Alors, t'as rien entendu ? Pas de gémissements, pas d'autres cris ? Elle a dû mettre longtemps, à crever ? C'est affreux ! T'es sûr qu'elle a rien dit, rien écrit ?

— Rien ! On a rien entendu ! Elle a pas dit : « Ouf ! ». Elle a crevé en silence, assise sur le bidet, toute seule, avec le môme à côté d'elle... On a pas idée, vrai ! Se buter comme ça ! C'était une cinglée.

Moi, je revoyais la petite femme, avec ses cheveux bouclés, ses callots pleins de ciel, son museau de moujingue, son air de jasus et sa voix douce, douce...
— Mon père était instituteur, ma mère idem. Mon père s'est mis à se saouler...

Mais faut pas rester sur une mauvaise impression, faut pas pleurer, ça sert à rien.

Des trucs marrants, chez nous, c'est moins rare, heureusement, qu'un pucelage à la Villette. Y a des drames, bien sûr. Des tas. Mais les trucs marrants, c'est plus nombreux encore, allez ! Parce que, quand même, on y a droit. Tout n'est pas rose, dans le turbin !

Rue Vincent, la môme Kitty m'en a raconté une marrante. Y avait une fois une gonzesse, qui s'appelait Nénette. Nénette avait été la femme de Riton. Riton, c'était un duraille. Depuis, Nénette tapinait régulièrement, sans mac.

Un jour, Loulette, la grande Loulette est ramassée par les poulets. Villégiature à Saint-Lago. Quand elle sort, elle a pas de quoi croquer. Les sœurs font une collecte, sur le tas. C'est Nénette, le caissier. Quand elle rend le total, il manque 45 balles. Discussions. Engueulades. Kitty et l'Algérienne accusent Nénette d'avoir croqué le péze, avec un gigolo.

— Pas vrai ! qu'elle dit. C'est Riton qui m'a fauchée.

Le soir, elle fait un client à minuit. Elle le monte à l'hôtel.

Le michet remplit sa fiche et Nénette blague avec le patron, quand la grande Loulette arrive dans le burlingue.

— Dis voir un peu, Nénette ! Sors, on a à te parler.
— Des clous, qu'elle dit la sœur. J'ai un client. Je m'dérange pas.

— Bon, répond Loulette. Mais t'as tort. On te fera rien, parole de femme ! C'est Riton qui te demande. D'abord, si tu veux pas sortir, c'est que t'es fautive, rapport aux 45 balles.

— Moi, en faute ? Non mais ?... Faudrait voir à pas le répéter !

— Je vais me gêner, roulure !

— Salope !

Tcétéra, tcétéra. Finalement, ça bardait. Alors le taulier, un cave de preu, qui veut s'en mêler. Brave mec, quand même, un peu nouille au beurre, un ancien marchand de tabac tombé dans la limonade.

Il veut arranger la sauce. Il parlemente avec Loulette. Le michet très embêté, essaye de calmer Nénette. Et, tout à coup, voilà Riton qui s'amène, charognard, la main dans la poche du pantalon. Il saute sur Nénette, se rend compte du michet :

— C'est ta femme, maintenant, cette ordure ? Viens t'expliquer dehors !

Fallait voir la tête du cave ! Il avait plutôt les flubes...

— Vos gueules ! que dit le taulier. Laissez ronfler ma femme et mes gosses.

— Ta femme et tes gosses, je les ai au train ! répond Riton, grossier. C'est toi, le taulier ?

Il lui saute sur le paletot, et lui fout un grand coup de poing dans la gueule.

La Loulette, qui en tient pour Riton, veut sauter entre lui et le patron :

— T'es pas fou ? qu'elle pleure. Tape pas sur le patron ! Tu vas te faire sauter.

Mais Riton, qui veut se venger sur n'importe qui, cogne comme un sourd, démolit la porte vitrée du bureau, assaisonne à coups de pompe les joyeuses du marchand de soupe, qui se sauve comme un perdu ! C'est la bagarre en plein.

Et voilà le taulier qui radine, un pistolet dans la main.

— Ah, la vache ! il a un feu ! hurle Riton, qui se précipite sur lui.

Mais Loulette, qu'a pas peur des gnons, question d'habitude, se colle

devant le patron qui perd la boule, qui tire, tant que ça peut, sur Riton... et sur une locataire, qui rentre juste au moment pour en effacer une dans la cuisse !

Riton, lui, drôlement assaisonné, s'écroule, deux balles au cœur. Quand elle voit ça, Nénette triomphe :

— Bravo ! qu'elle dit. La vache est morte !

Pour vous montrer comme la Nénette l'avait à la caille, rapport à Riton : à l'enquête, c'est elle qui balançait qu'elle avait fait le coup !..

Total : Riton clampsé, le taulier en taule, une cliente attigée, Loulette maquillée, un michet sans jouissance, Nénette à l'hôpital, un scandale dans le quartier, un fait-divers dans les canards, une tournée au « quart », un procès aux Assises, un enterrement souâ-souâ et 20.000 francs de dommages intérêts. Tout ça pour 45 balles. C'est donné.

Le Milieu, y a pas plus marrant, que je vous dis.

Maintenant, c'est fini. Salut. Bonsoir, messieurs-dames ! Je ne sais pas si vous êtes comme moi, mais je vous jure que ça m'a soulagé de vous raconter tout ça. Les vieux du métier, ceux des traditions, peuvent pas tenir, quand ils voient le Milieu devenir ce qu'il est maintenant.

Tout ce que je vous ai raconté, c'est pas de la littérature d'enfants de troupe. C'est du vrai, du saignant. Pas de boniments, pas de phrases. Parole d'homme ! Faut comprendre. Au jour d'aujourd'hui, le Milieu c'est plein de crabes. Les gonzes poilus, on les compte. Un microscope qu'il faut, pour les dégouter.

Ceux qui trouveront que je charrie, parce que je m'ai mis à table, c'est des fumiers ! Je suis ce que je suis. Je me cache pas. On me prend, ou on me laisse. Quand même, ça fait du bien de s'expliquer. Surtout que, mon business, personne le connaissait bien, avant. Mauvais garçon, d'accord. Mais bon cœur.

J'ai dit la vérité, rien que la vérité, toute la vérité. Entre nous, c'est rare dans notre monde, « à cause du secret professionnel », que disent les salopards. Moi, j'avais rien à planquer !

Confidences recueillies par Luc DORNAIN.

— FIN —

Luc Dornain prie l'Ancien de la Bastille de 1890, qui a connu la Mère Pouyet, l'Angéus, l'Ange Gabriel et le Caveau, qui a fait l'Amérique du Sud et qui lui a écrit après avoir lu le numéro 461 de *Détective*, de se faire connaître au journal le plus tôt possible. Secret absolu garanti.

L. D.



Mais parfois, la vie est belle pour les pensionnaires des maisons closes. Il y a les habitués sympathiques, la danse, le repos et les clients généreux qui n'hésitent pas à payer quelques godets.

ACCORDÉONS — Instruments de musique



Vente directe du fabricant aux particuliers
— franco de douane —
Plus de 1 million de clients.
Demandez de suite notre catalogue français gratuit

MEINEL et HEROLD, Markhausen 509 (Tch.-Slov.)
Affranchir lettres 1.75, cartes post. 1 »

PIERRE BASSAC
LA VIE SEXUELLE
(Précis d'Initiation)

P. AUCLAIR
LA LEÇON D'AMOUR
(Traité d'Éducation Intime)

Docteur SALDO
L'AMOUR SANS DANGER

Chaque volume 12 fr.
A domicile en paquet clos, contre remboursement de 13 fr.
Exclusivement France et Colonies

LIBRAIRIE CRITIQUE
25, Rue de Vanves, PARIS - 14^e

Cette annonce n'est pas valable pour la Belgique.

ALTA

présente
ARC
LA NOUVELLE MONTRE-BRACELET
ÉPOUSANT LA FORME DU POIGNET



49 fr.
avec verre incassable bracelet métal chromé : 59 fr.

Vous n'aurez pas, même en payant ailleurs 3 ou 4 fois plus cher, une montre aussi élégante et précise que notre modèle ARC qui possède toutes les qualités techniques exigées par Heure-France.

Garantie 5 ans sur facture
ENVOI CONTRE REMBOURSEMENT
D. ALTA, 120, rue de Rivoli
PARIS
Ouvert tous les jours sauf le dimanche.



N° 247 du catal. - Studio-chambre-salon moderne à coins ronds, en **Ricollia du Gabon** verni palissandre : 1 cosy d'angle long, 2-30, larg. 0-90, complet avec literie laine, traversin et oreiller plume, recouvert tissu moderne
Les 5 pièces sacrifiées..... 1650 fr.

Ce **Cosy complet** avec : 1 meuble bibliothèque, 1 armoire bahut à coins ronds avec pied socle, larg. 1-15; 1 guéridon assorti; 1 fauteuil studio et 2 chaises garnies tissu moderne, **les 11 pièces sacrif. 3795 fr.**

GALERIES BARBÈS

Société Anonyme au Capital de 10.010.000 francs entièrement versés.
Maison fondée en 1895

55, B^d Barbès-PARIS (18^e)
(Ne pas confondre ! La seule entrée de nos magasins est au N°55)

Magasins ouverts tous les jours de la semaine (de 9 h. à 18 h. 30 sans interruption) sauf le dimanche.

Succursales : ALGER - BORDEAUX - LE HAVRE - LILLE - MARSEILLE
NANCY - NANTES - NICE - SAINT-NAZAIRE - TOULON - TOULOUSE

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE-ALBUM

BON à remplir et à adresser aux GALERIES BARBÈS pour recevoir gratuitement l'Album général d'Ameublement.

M
Adresse

276

ENCAUSTIQUE BARBÈS EN VENTE PARTOUT
pour meubles, parquets, lins, etc.
Boîte d'essai franco contre 2 francs en timbres adressés à Bouquin et C^{ie}, St-Maur (Seine)

L'ÉLECTRICITÉ



Pourquoi le traitement par l'électricité guérit :

Le précis d'électrothérapie galvanique édité par l'Institut Médical Moderne du Docteur **M.A. GRARD** de Bruxelles et envoyé **gratuitement** à tous ceux qui en feront la demande, va vous **l'apprendre immédiatement**. Ce superbe ouvrage médical de près de 100 pages avec gravures et illustrations et valant 20 francs, explique en termes simples et clairs la grande popularité du traitement galvanique, ses énormes avantages et sa vogue sans cesse croissante.

Il est divisé en 5 chapitres expliquant de façon très détaillée les maladies du

Système Nerveux et de l'Appareil Urinaire chez l'homme et la femme, les **Maladie des Voies Digestives et du Système Musculaire et Locomoteur.**

A tous les malades désespérés qui ont vainement essayé les vieilles méthodes médicamenteuses si funestes pour les voies digestives, à tous ceux qui ont vu leur affection rester rebelle et résister aux traitements les plus variés, à tous ceux qui ont dépensé beaucoup d'argent pour ne rien obtenir et qui sont découragés, je conseille simplement de demander mon livre et de prendre connaissance des résultats obtenus par ma méthode de traitement depuis plus de 25 années.

De suite ils comprendront la raison profonde de mon succès, puisque le malade a toute facilité de suivre le traitement chez lui, sans abandonner ses habitudes, son régime et ses occupations. En même temps, ils se rendront compte de la cause, de la marche, de la nature des symptômes de leur affection et de la raison pour laquelle, seule, **l'Électricité Galvanique** pourra les soulager et les guérir.

C'est une simple question de bon sens et je puis dire en toute logique que chaque famille devrait posséder mon traité pour y puiser les connaissances utiles et indispensables à la santé. C'est du reste pourquoi j'engage instamment tous les lecteurs de ce journal, Hommes et Femmes, Célibataires et Mariés, à m'en faire la demande.

C'EST GRATUIT : Écrivez à Mr le Docteur **M.A. GRARD**, Institut Médical Moderne, 30, Avenue Alexandre-Bertrand à FOREST-BRUXELLES, et vous recevrez par retour du courrier, sous enveloppe fermée, le précis d'électrothérapie avec illustrations et dessins explicatifs.

Affranchissement pour l'Étranger lettres 1.75, cartes 1.

NI MÉDECINE NI MÉDICAMENT

COMMENT RÉÉDUIQUER
rapidement maladies mentales nerveuses

TRAITEMENT énergétique appliqué A. LAPORTE
par le professeur

officier d'Instruction publique, services rendus aux Sciences. Collaborateur Dr Chevillet, Neurasthénie, crises épileptiques, chorée, timide, peur de rougir, angoisses, obsessions, mémoire, bégue, jalousie, alcoolisme, etc. 30 ans de succès. 92, bd Diderot, Paris. Tél. : Dor. 47-72. Tous les jours sur rendez-vous.

LIVRES curieux et très rares. CATALOGUE GÉNÉRAL ILLUSTRÉ sous pli fermé contre 1 franc en timbres-poste. En magasin 10.000 ouvrages inédits, illustrés LIBRAIRIE, 7, RUE DE LA LUNE - PARIS
Envoyez ou venez voir. - Entrée libre de 9 h. à 19 h.

Cette offre n'est pas valable pour la Belgique.



RIDES, patte d'oie, coin du nez, de la bouche, du front, etc. : poches des yeux, paupières fripées, points noirs, bajoues, cou flétri, atténués en 8 j. Disparus en 1 mois. Méth. nouv. sensationnelle. Facile chez soi, en secret. Écrivez-moi pour envoi gratuit. **Seur MAS**, 36, r. de la Glacière, Paris

ÉCOLE INTERNATIONALE de DÉTECTIVES ET DE REPORTERS SPÉCIALISÉS

(Cours par correspondance)

Brochure gratuite sur demande

28, AVENUE HOCHÉ (8^e)

CAR. 19-45

IL EST IMPARDONNABLE A L'HEURE ACTUELLE DE RESTER DIABÉTIQUE !

De récentes découvertes en phytothérapie ont démontré que certaines plantes prises en infusion ont la propriété de faire baisser le taux du sucre urinaire. LE THE GLYSANE ANTIDIABÉTIQUE est composé des 15 meilleures plantes sélectionnées à

cet effet. Demandez la notice gratuite du D^r Aribert de Jax aux Laboratoires du THE GLYSANE (Dépt. 40) bd Sébastopol, 89, PARIS. LE THE GLYSANE est en vente dans toutes les pharmacies au prix de 16 francs.

Pour la publicité dans "DÉTECTIVE" s'adresser à **G. BALLY**

50, rue de Châteaudun, Paris-9^e - Tél. : Tri. 81-12



Je crois que Camille avait tort, en tournant au ridicule la candidature du Bigleux. Il a plus de chance d'être engagé comme figurant, que la frangine d'Autun.

Quant à Brown, il transmet, à une firme cinématographique les demandes de ses candidats; lesquelles vont rejoindre les millions d'autres fiches

poque de Paulus et qui orne encore la pièce.

Naturellement, à part une infirmité trop apparente, l'examen est toujours satisfaisant. C'est alors que l'on attaque la grande tirade.

— Mon petit, mes conseillers et moi, nous sommes satisfaits, cela paraît de-

Je m'défends

I. — Le mirage du cinéma

BROWN est revenu à Paris, et se défend à nouveau avec une combine de tout repos, dans le cinéma, m'a dit Camille le figurant, ou du moins l'ex-figurant, car il fut congédié, pour avoir quitté trop rapidement un studio, avec les vêtements d'un artiste connu, laissant à la place son vieux pantalon de toile et ses espadrilles.

Depuis, Camille a établi son quartier général près des portes Saint-Denis et Saint-Martin, à l'affût de toutes les combinaisons possibles. Il est le témoin rêvé, dans les accidents d'automobiles, il a tout vu, tout entendu, même à retardement, pourvu que l'accidenté, possède quelques marques extérieures de richesse. Il indique également aux nouveaux venus « dans le coin » les endroits propices, où dans un moment de presse, ils risquent d'être racolés pour une séance de figuration et en cas d'engagement, ce qui est rare, Camille, exige du figurant, un petit pourcentage.

— Mais votre Brown, comment se défend-il ?

— C'est une affaire merveilleuse, me dit-il. Vous pensez que le voyage de Taylor n'a pas atténué la folie des femmes pour « le premier plan », alors, Brown a compris tout le parti que l'on pouvait tirer de cette situation, sans aucun risque.

« Il s'est installé, imprésario, et agent de publicité cinématographique, dans un des plus beaux quartiers de Paris; du moins, il y reçoit sa correspondance.

« Par une annonce bien libellée, il fait du « rabat » spécialement en province, demandant pour engagements, des personnes jeunes, photogéniques, désireuses de se faire une carrière

dans le cinéma. Une seule condition est exigée : l'envoi d'une photographie, pour examiner si les candidats, possèdent les qualités requises et la possibilité d'un engagement immédiat pour petits rôles de début.

« Vous vous rendez compte du nombre de lettres, que le prétendu Brown reçoit journellement, combien de femmes et même d'hommes sont convaincus de leurs qualités artistiques et photogéniques et sont avides de connaître leur pouvoir de séduction.

« Quelques jours après la réception de la photographie, Brown expédie le résultat de l'examen du candidat qui se compose d'un imprimé comportant quatre appréciations standard. Il raye invariablement et ostensiblement les moins flatteuses, pour ne laisser subsister que :

« Examen très satisfaisant — pour petits rôles — carrière d'avenir.

« Mais attendez donc, me dit Camille, ma frangine, une « pauvre paumée » qui habite Autun, et qui possède une bougie dans le genre de la mienne, a également marché à l'annonce de Brown. Moi qui connais bien ma frangine, je ne puis m'empêcher de me marrer, quand je pense qu'il a jugé sa photographie « Très satisfaisante et lui a prédit une carrière d'avenir », du reste voici l'imprimé qu'elle a reçu.

« Toutefois, elle n'a pas envoyé les 100 francs, et c'est malheureux, car maintenant que je connais l'auteur et son adresse j'aurais pu récupérer cette somme, cela aurait toujours été ça de pris sur l'héritage.

« J'ai voulu connaître le degré de culot de Brown; étant en possession de son imprimé et de son adresse, je lui ai envoyé la photographie du « Bigleux ».

— ? ?
— Mais si ! vous le connaissez, celui qui stationne toujours devant l'entrée du Métro, de la station Saint-Denis, et qui « louche au point de vous faire cogner ». Je pensais qu'il serait bien embarrassé pour répondre. Mais Brown m'a encore possédé. Il a renvoyé l'examen du « Bigleux ». Il n'avait pas osé laisser le terme « très satisfaisant » mais il avait conservé sur l'imprimé la mention « convenant à des rôles spéciaux » et ajouté à la plume « carrière d'avenir », vous comprenez, pour les 100 balles. »

La gloire de Marlène Diétrich et de Greta Garbo fait rêver bien des jeunes filles ! Mais parfois, hélas !...

analogues, de toutes provenances, que la poussière détruit lentement, sans que personne n'ai l'idée de les consulter. De sorte qu'aux réclamations peu probables de ses victimes, et à la curiosité de la police, il pourra répondre qu'il a transmis les demandes et que ce n'est pas de sa faute si celles-ci n'ont pas été prises en considération.

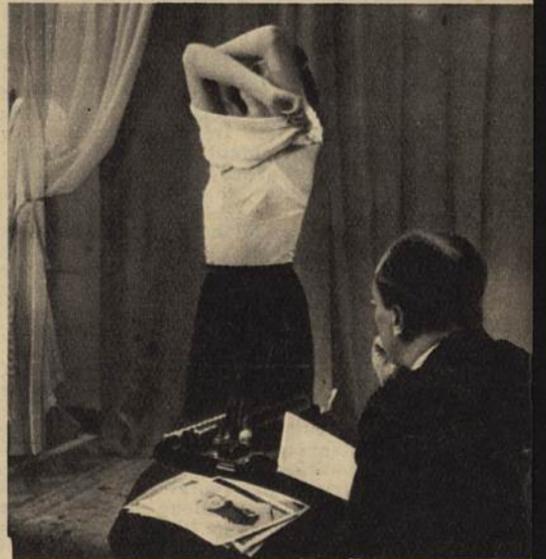
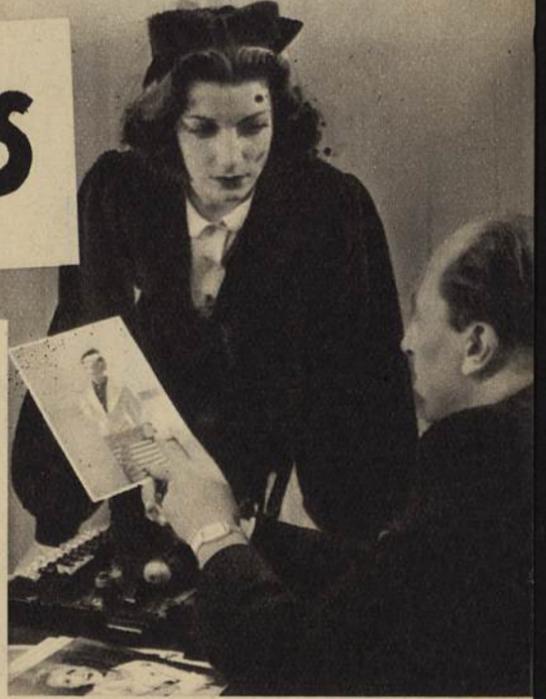
On est presque enclin à préférer la combine de Driscol, quoiqu'elle ne soit guère plus recommandable.

Celui-ci, connaissant parfaitement le monde du cinéma, a sous-loué, dans le quartier des artistes, un ancien bureau où, à l'époque du « caf'conc' », les jeunes acteurs venaient apprendre quelques chansons, avant de partir en tournée. Il en a garni les murs de photographies de vedettes, portant des dédicaces d'autant plus flatteuses qu'il les a libellées lui-même. Lorsqu'il est chargé, pour un film, d'engager de la figuration, il fait passer une annonce demandant des débutants pour le cinéma. Puis il convoque à son bureau, où, en compagnie de deux de ses amis, qu'il nomme pompeusement ses conseillers techniques, il passe l'examen.

Avec lui, pas de boniments, pas de phrases inutiles, on se sent tout de suite à son aise; il est bien rare que, pour conclure une affaire, il soit obligé de faire fonctionner la camera placée dans l'angle de la pièce, sous le prétexte de prendre une bande d'essai, attendu que cet appareil ne comporte plus d'objectif, ni de films; seule la manivelle tourne encore, avec un petit bruit sec qui émeut toujours les débutantes, auxquelles on répond le plus souvent : « Oui, ça va pouvoir aller comme début, la bande est bonne. »

— Alors, allons-y, déclare Driscol, enlève ton chapeau; tourne la tête, souris; as-tu une belle poitrine? Ouï! comme toilettes; as-tu un maillot de bain? Sais-tu danser? Sais-tu chanter?

Toutefois, les deux dernières parties de cet examen n'ont lieu que lorsqu'il n'y a que peu de candidats et que parmi les conseillers techniques présents, il s'en trouve un qui peut faire rendre quelques sons au piano, datant de l'é-



voir marcher, et nous allons te lancer!

« Nous ne te demandons pas d'argent » (hein ! Mr. Brown, vous êtes enfoncé), mais tu dois comprendre que, pour te lancer et faire de toi une vedette, nous avons des frais. De plus, il va falloir que tu t'habitues au studio, au maquillage que nous te fournirons (il est gratuit pour la figuration), à la lumière des « sunlights », enfin que tu apprennes ton métier.

« Tu débuteras après-demain, naturellement dans la figuration, et je crois qu'après une dizaine de fois, tu pourras voler de tes propres ailes, et traiter directement avec les producteurs.

Comme il est d'usage, dans cette maison, tu abandonnes le montant de tes dix premiers cachets de figuration, pour nous dédommager de nos frais. »

Que voulez-vous que cette future « star » décide ? Mais elle accepte avec joie; pensez donc, elle est engagée, elle tournera le lendemain, son engagement est en poche.

Il faut rendre hommage aux journaux traitant des questions cinématographiques, d'avoir mis en garde leurs lecteurs contre ces agences louches et ces racleurs sans scrupules. Je crois que, malgré cela, l'activité de ces individus redouble actuellement.

Mais, me direz-vous, et là « star », que devient-elle, après ses dix cachets de figuration ?

Oh ! après, Mr. Driscol est un grand philanthrope, il faut bien que toute cette jeunesse impatiente débute dans la « carrière d'avenir ». Alors, Mr. Driscol n'engage jamais ses débutantes une onzième fois, il risquerait cette fois de payer le cachet; il les laisse se débrouiller elles-mêmes...

(A suivre.)

L'HOMME A LA CLE





BUVEUR DE SANG HUMAIN

CHACUN de nous se souvient des contes effrayants que nous faisions nos grand'mamans sur les ogres et les ogresses ainsi que sur les sorciers et sorcières au nez crochu... La légende de Saint-Nicolas fait frémir les petits qui pensent en tremblant au pâté de l'hôtelier... Les grands en rient, car tout ceci n'est que contes et histoires pour enfants...

Or, une tragédie horrible qui vient de se dérouler à Marrakech pourrait faire croire que tous ces contes transmis de générations en générations ont un fond de vérité...

Le drame

Le soleil brillait encore haut dans la palmeraie de Marrakech, lorsque de braves gens, cultivateurs indigènes de l'endroit, envoyèrent leur jeune garçon, âgé d'une douzaine d'années, au douar Houziza, voisin d'une centaine de mètres et compris dans la banlieue de la capitale du sud marocain. Une heure se passa ! Le petit ne revenait pas... Il ne devait, hélas ! jamais revenir.

Non loin de là, deux femmes, Daya bent Mohamed et sa belle-sœur Hadda bent Kebir, ramassaient du bois mort. Soudain, des cris horribles retentissent. Tout d'abord effrayées, les deux pauvresses reprirent bientôt courage et coururent vers le lieu de l'appel. Mais quelle ne fut pas leur surprise de se trouver en présence d'un homme, tenant un couteau à la main et s'apprêtant à frapper un malheureux petit berger d'une quinzaine d'années qui se débattait sous l'étreinte. L'homme, surpris, lâcha prise, distraction qui fut mise à profit par l'enfant qui se voyait déjà immolé, et qui en profita pour prendre la fuite.

C'est alors que, furieux, l'homme se retourna vers les femmes qui, pendant toute la scène, intervinrent courageusement, le suppliant d'épargner l'enfant. Quand l'enfant se fut enfui, les deux femmes virent avec effroi qu'il y avait déjà un cadavre d'enfant à terre ; le sang en larges flaques s'imbibait lentement dans le sol chaud.

La première victime, un garçonnet de 15 ans, fut découverte la gorge tranchée et le ventre ouvert. Le foie, le cœur et les entrailles avaient été arrachés.



Le pauvre petit habitait le douar Ouzizat, dans la banlieue de Marrakech. — La mère de l'assassin faillit, elle aussi, devenir une buveuse de sang.

suite, avaient été blessées en plusieurs endroits à coups de matraque par le forcené et la mère de l'enfant a été hospitalisée avec une fracture du crâne et dans un état désespéré.

Après le forfait

Chose curieuse, le monstre, après son arrestation, ne manifesta aucun trouble, restant d'un calme effrayant. La nuit qui suivit, il dormit d'un excellent sommeil et, le lendemain matin, à l'interrogatoire, commença par simuler une crise de folie. Puis, Mohamed (c'est le nom de l'éventreur), prétendit qu'il était sous l'influence des « Jnouns » (diabolins malfaisants). L'interrogatoire étant de plus en plus serré, il finit par déclarer qu'il avait été poussé à commettre son crime horrible par un « taleb » (sorcier) dont il ne peut donner ni le nom, ni l'adresse. Enfin, les déclarations du monstre deviennent précises lorsqu'il accuse des sorcières de la médina (ville indigène) de lui avoir commandé de se procurer à tous prix du foie humain et il accuse trois Mauresques, diseuses de bonne aventure et jeteuses de sorts. Bientôt arrêtées, les sorcières furent interrogées.

La première, Fatma Snahjia, connaît, en effet, le meurtrier ; « il y a un mois et demi environ », dit-elle, Mohamed est venu chez moi et, de but en blanc, m'a déclaré qu'il voulait boire du sang humain. J'essayai de lui rendre la raison lorsque mon ami, chauffeur de car, présent à l'entretien, intervint. Mal lui en prit, car Mohamed, sournoisement, lui planta son poignard dans l'épaule et se rua sur lui pour boire le sang. Il fut, du reste, condamné à un mois de prison de ce chef. Depuis, elle ne l'avait pas revu.

Quant aux deux autres sorcières arrêtées, elles rejettent les accusations du meurtrier avec indignation alors que le monstre clame que ce sont elles qui voulaient du foie humain. Il s'agit vraisemblablement de deux pauvresses comme il y en a tant dans les villes indigènes et qui font profession de sorcières pour subsister et c'est une excellente raison que leur connaissance pour l'assassin : il peut ainsi donner une explication de ses crimes affreux.

La mère du monstre, interrogée, déclara que le matin même du jour où son fils accomplissait l'immonde tuerie, il avait essayé de l'étrangler :

— Je dormais encore, lorsque je me

sentis prise à la gorge, je luttais longtemps avec mon fils qui, las sans doute de ma résistance, effrayé d'autre part par mes cris et l'approche des voisins, s'enfuit. Cependant, blessée à la tête et à la gorge, j'ai perdu du sang en abondance et ce sang, au fur et à mesure qu'il coulait, mon fils le buvait en larges lappées ; je n'ai dû mon salut qu'aux voisins...

Que penser ?

Le buveur de sang, l'éventreur d'enfants, continue à conserver un calme effrayant et persiste à prétendre que son crime a été inspiré par les chirats arrêtées. L'enquête n'avance plus.

Voici pourtant une hypothèse : Mohamed, depuis sa sortie de prison, il y avait une semaine, vendait des brochettes, à la médina et dans un café de la ville européenne. Or, comme chacun sait, les brochettes au Maroc sont de deux sortes, celles faites de viande hachée et les brochettes de foie et de cœur de jeunes bêtes principalement, dont sont très friands les indigènes et mêmes les Européens. Mohamed, en sortant de prison, dut dépenser ses quelques francs, dans l'achat d'un couteau et du nécessaire pour ses brochettes, puis, n'ayant plus de matière première pour son métier, plus d'argent, n'aurait-il pas pensé à s'emparer du foie et du cœur de jeunes enfants pour l'exercice de son commerce ; ses instincts aidant il trouvait la chose plus économique. Surpris au cours de son horrible sacrifice, dans l'impossibilité de donner la vraie destination aux entrailles toutes chaudes de ses malheureuses victimes, la folie sanguinaire le prit et, ensuite, il fournit à la police l'excuse classique en pays arabe... Cependant, il nous souvient, il y a juste douze ans, dans la grande et belle ville de Fez, un certain jour, le bruit courut qu'une israélite grasse et dodue avait disparu et aurait été entièrement débitée en chair à saucisse et en brochettes... On en rit, le bruit persista, puis disparut, car l'oubli se fait vite en ce pays autour de choses pareilles... Mystère, diront les gens avertis, folie, diront les psychiatres, sorcellerie, filtres et démons, murmureront les fous, et la vérité n'est-elle peut-être qu'une nouvelle légende, mais vraie, de Saint-Nicolas ; malheureusement le brave saint n'est plus là pour rendre la vie aux pauvres petits...

Maurice MARTEAU.

PARLEZ-NOUS DU BYRRH...



Je suis haut comme trois pommes
Mais j'aime ce qui est bon,
Vive un apéritif d'homme !...
Pour moi, c'est un BYRRH
[citron !]

le gosse

BYRRH

NATUREL - SAIN - PARFAIT TONIQUE

CADEAU Pour le recevoir gratuitement et franco, le réclamer aux Etablissements Byrrh, Bureau DB, à Thuir (P.-Or.) C'est un luxueux album en couleurs.

VOYAGES

NICE

(De notre correspondant particulier.)

C'est une histoire qui, paraît-il, empoisonne tout le monde : le Parquet, la police, et actuellement ceux et celles qu'elle a poussés sous le projecteur de l'actualité.

Les journaux l'ont lâchée comme on lâche un chien courant dans un champ de trèfles où se blottit une compagnie de perdreaux. Les oiseaux se sont envolés, deux sont restés provisoirement sur le carreau, mais il y a des plumes un peu partout.

Apparemment, et c'est ce que ces messieurs du « bord » affirment, ce n'est qu'une anecdote bien « Côte d'Azur ».

Jugez-en un peu. Dans le décor bleu et feu de la Riviera niçoise où, pendant deux mois, l'on a vécu en « short » et en « slip », où fleurissaient des bouquets de jolies filles auxquelles le maillot de bain empêchait de prêter une étiquette sociale. Blondes sortant de chez le coiffeur aux teintures et aux permanentes, brunes aux yeux d'encre annonçant, avant même qu'elles ne parlent, la Provence, le Comté de Nice ou



Les deux trafiquants assistaient, chaque soir, aux fêtes au cours desquelles on présentait la « Princesse Riviera » et « Mademoiselle Méditerranée ».

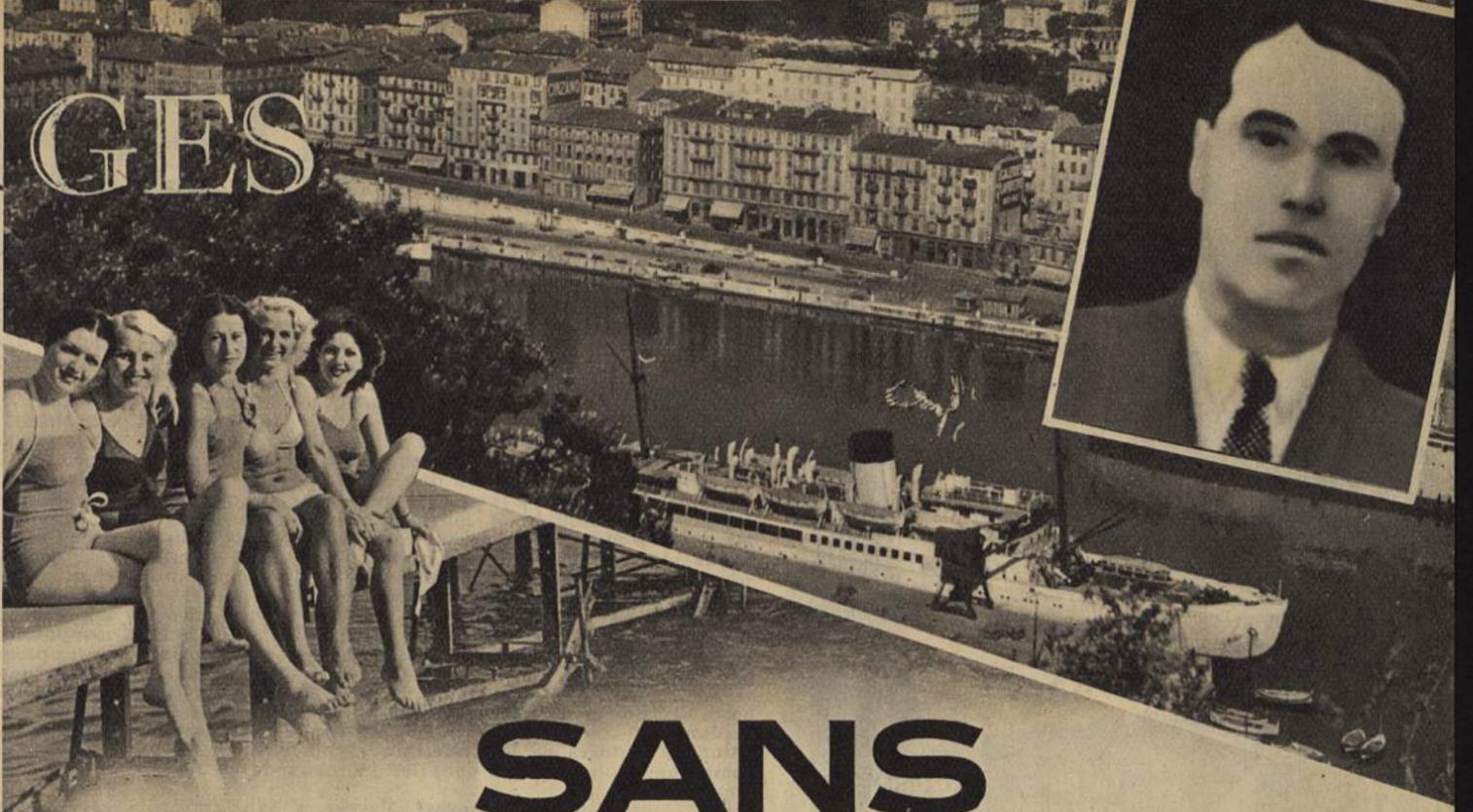
L'Italie naturalisée, elles n'appartenaient ni à la cohorte des vacancières, ni aux voyages de l'Agence Cook. Elles sortaient, si l'on ose dire, de la figuration permanente du pays. Mannequins de cinéma, entraîneuses de dancings, midinettes en chômage permanent, petites chercheuses d'or rentrant chaque nuit au bercail sous l'œil des parents complaisants, elles étaient les habituées de la Tour Rouge, de Beau Rivage, de la Grande Bleue, de l'Aquarium et de toutes ces « plages » pittoresques alignées au long de la Baie des Anges qui réunissaient, sous un fronton de kermesse, des cabines de bains, un dancing, un bar, un restaurant.

Tout de même, ces « habituées » qui descendaient chaque matin de Gambetta, de Riquier, de Saint-Maurice, de Saint-Augustin, de la rue Droite ou du Château, leur maillot dans un sac de plage en toile cirée blanche, bordée de rouge, ne boudaient point les menus plaisirs quotidiens que peut procurer une taille bien roulée, un profil photogénique, une chute de reins comme on en voit dans les journaux consacrés à la vie galante.

C'est pourquoi les concours d'élégance, de « short », de beauté, pavois fragile où l'on se hisse une nuit tiède devant ce parterre de connaisseurs, étaient encombrés de candidates.

N'est-ce point à Nice, au cours d'une pareille compétition en maillot de bain, qu'une vedette de l'écran, alors modeste vendeuse aux Galeries Lafayette, fut remarquée, puis engagée par une firme cinématographique ?

Depuis, toutes les filles ont rêvé... Aussi, ce petit frisson passa-t-il sur l'échine de toutes ces demoiselles, lors-



La Côte d'Azur, ses fêtes, ses concours de « Miss Vénus » sont autant d'appâts pour les racleurs sans scrupules.

qu'on apprit qu'un M. Jean Staath prospectait les plages avec des engagements éblouissants dans sa poche.

C'était un beau garçon à l'accent corse qu'accompagnait habituellement une dame Moura, connue à Nice sous le nom de Mme Dorys. Son mari étant impresario, elle recrutait de temps à autre des figurantes pour le studio ou le music-hall.

Tous les deux assistaient aux fêtes du soir au cours desquelles on présentait, en guise d'attraction, des demoiselles en « short » briguant le titre de « princesse Riviera » ou de « Mademoiselle Méditerranée ». Petits concours usés sans malices où l'on trouvait l'occasion de souffler dans des mirlitons et de danser avec un « prix de beauté » qui vous demandait si vous aviez une auto.

Affable, ayant la bouteille de champagne facile, Jean Staath allait de préférence consoler les « recalées ».

— Moi, je vous trouve très bien, disait-il. Vous avez de la ligne, du chic, des seins impeccables. Venez donc me voir demain à mon bureau !

Vous parlez d'une aubaine. Un garçon si correct qui venait comme ça, gentiment, vous affirmer que le jury s'était trompé, et que la reine avait une poitrine en accordéon !

Le lendemain, on allait au Palais Escurial, s'il vous plaît, où Jean Staath avait son bureau.

On se retrouvait là dans l'antichambre avec une dizaine de copines. Le bruit courait que le « patron » était difficile, mais qu'une fois l'engagement signé, on entraînait dans la carrière, celle où tout est facile, brillant, de plain-pied.

D'ailleurs, dès que vous étiez en sa

présence, Jean Staath vous expliquait :

— J'exploite à Bastia, avec un ami, une boîte de nuit, le « Florida ». Vous allez être engagées comme mannequins pour défilé au cours de galas qui vous mettront immédiatement en vedette. C'est une très belle situation. Mais je vous avertis que mes clients sont difficiles.

Alors, il vous examinait sous toutes les coutures, vous faisait pivoter, réfléchissait devant votre profil de jolie fille, vous mesurait, hochait la tête si vous étiez un 44 au lieu d'un 42, — comme chez le couturier — et, finalement, vous disait :

— Il est bien entendu que si un client vous invite à sa table, vous ne refuserez pas. Vous aurez d'ailleurs un pourcentage sur les consommations.

Le contrat prévoyait que chaque mannequin était nourri, logé, et touchait 35 francs par jour.

Et c'est ainsi que quatre « beauties » s'embarquaient l'autre jour sur le *Sampiero*, paquebot de la ligne Nice-Bastia, lorsque la police fit irruption sur le pont et pria toute la compagnie — Staath et Mme Dorys étant chefs de file — de passer à la Sûreté.

Les « beauties » Suzy, Andrée, Huguette, Léontine avaient de quinze à dix-huit ans ; l'une d'elles, au moment où elle arrivait au port, reçut de son beau-frère alerté une paire de taloches, et deux contrats expiraient le jour même où les jeunes écervelées arrivaient à Bastia.

Le juge d'instruction a renvoyé les demoiselles à leurs doctes études et n'a pas hésité à coffrer Jean Staath et Mme Dorys.

Naturellement, tous les deux clament leur bonne foi.

La loi n'interdit pas d'engager des entraîneuses, et les contrats, sauf une erreur de date, sont en règle.

— Et que devenaient ces mineures, demande le juge d'instruction, lorsqu'elles se seraient trouvées sans ressources ?

— Leur engagement expiré, réplique Staath, je payais leur retour à Nice.

Laissons là Staath et Mme Dorys. Des utilités tout au plus.

Une brève enquête permettrait d'établir que depuis le commencement de l'année, plus d'une cinquantaine de femmes ont disparu de Nice, sans qu'il soit possible de dire comment !

Dans certains cas, la police a été saisie, dans d'autres, la disparue ayant fait savoir qu'il était inutile de s'inquiéter d'elle, on a laissé filer.

Or, tous les mois, sinon toutes les semaines, il part pour Bastia ou pour Ajaccio des jeunes filles engagées par les boîtes de nuit : les unes comme caissières, les autres comme entraîneuses ou danseuses. Il y en a qu'on ne revoit plus.

C'est ainsi qu'à la fin de décembre 1936, j'avais connu une fille de vingt-cinq ans, originaire d'une bonne famille du Nord, qui était venue, éblouie comme tant de papillons, se perdre à Nice.

Après avoir travaillé fort honnêtement dans plusieurs maisons de couture, elle se trouva sur le pavé. Plusieurs fois, elle était venue me trouver pour me demander de l'aider à chercher du travail. Un jour, je la rencontre. Elle était rayonnante. « Vous savez, me dit-elle, je pars en Corse. Je suis engagée pour un mois comme caissière dans une boîte de nuit... Après tout, j'aime mieux ça que de ne rien faire. »

Elle partit et je la revis six semaines après. Elle m'expliqua qu'on l'avait dupée, que la boîte n'avait pas besoin de caissière, et qu'elle avait dû se résigner à servir d'entraîneuse.

— C'est dur, ajouta-t-elle. Il faut se défendre.

Elle avait perdu son teint frais de fille saine. Ses paupières étaient lourdes, ses gestes avaient je ne sais quoi de démoli.

Fin février, elle me téléphona :

— Je retourne là-bas !

— Oh ?

— En Corse ! Que voulez-vous, je n'ai pas le choix. J'ai revu le patron de la boîte. On s'est arrangé pour trois mois. Puisque ici on crève de faim...

Pourquoi ? Je n'en sais rien. Je lui fis promettre de m'écrire.

Elle avait l'habitude de tenir parole. Elle ne m'a jamais écrit. Je ne l'ai jamais revue !

Pierre ROCHER.



Fort heureusement, toutes ces « beauties » de l'Aquarium ne se sont pas laissées prendre au mirage des engagements de M. Staath (En haut).

LE MYSTÈRE DE LA

Disparition d'une sexagénaire demeurant à Fontenay-sous-Bois



Mlle Boissard, demeurant 8, rue de l'Audience, à Fontenay-sous-Bois, nous a signalé la disparition, de sa mère, Mme veuve Marie-Léontine Boissard, âgée de soixante-huit ans, domiciliée à Serbonnes (Yonne). La disparue avait été vue en blouse noire de travail se dirigeant vers Paris, où elle serait descendue de l'autocar à la porte d'Italie. On craint que Mme Boissard, qui vivait seule, n'ait attenté à ses jours dans une crise de son fils son livret de caisse d'épargne malheureusement

ÉTRANGERS

Le fils de la victime, apprenant, à Vincennes où il habite, la disparition de sa mère, prévint immédiatement la Préfecture et fit passer la note ci-dessous dans les journaux.

son voyage et prévoyant quelque mystérieux avatar. Mais M. Boissard pensa que sa mère était partie rejoindre sa sœur à Fontenay-sous-Bois, comme cela lui était arrivé déjà et ne s'inquiéta pas davantage.

Un jour passa sans nouvelles. Il interrogea sa sœur qui, elle non plus, n'avait pas reçu la visite de la vieille dame et sa surprise devint une angoisse douloureuse, lorsque, le surlendemain, il reçut un pli recommandé, déposé au bureau de poste de Vinneuf, localité proche du domicile maternel, qui contenait le livret de famille de Mme Boissard, son livret de Caisse d'Épargne d'une valeur de 1.400 francs et une procuration en bonne forme, qui permettait à son fils d'en toucher le montant.

Aux deux livrets, à la procuration, aucun mot d'explication n'était joint, dit M. Boissard. Pas de lettre de ma mère. Ma sœur et moi, devant cet étrange envoi, nous avons pressenti qu'un drame avait eu lieu. Nous avons pensé que ma pauvre maman, pour des raisons inconnues, s'était suicidée et qu'elle avait voulu nous léguer ainsi son pauvre petit héritage. Nous avons immédiatement entrepris des recherches. Le chauffeur J. B., qui conduit l'autocar quotidien de Sens à Paris, nous a appris que maman, qu'il connaissait bien, était montée dans sa voiture, le 25 août, et qu'elle en était descendue à la porte d'Italie, pour une raison que j'ignore. Là, nous perdions sa trace... Aussitôt, j'ai prévenu de sa disparition les services de la Préfecture et ma sœur a fait passer une note détaillée dans les journaux, le 1^{er} septembre.

Sept jours après, M. Provost, livreur à Saint-Ouen, passait à Neuilly-sur-Marne, sur la route nationale. Arrêtant son camion à quelques centaines de mètres après l'asile de Ville-Evrard, il descendit le talus et marcha, dans les champs, vers une sorte de bosquet, formé par des saules squelettiques, qui entourent une mare d'une trentaine de mètres de circonférence, où cinquante centimètres d'eau croupie, chaque année tarie à la même époque, couvrent un fond boueux, formant un bourbier malsain. Plus il approchait du bosquet et plus M. Pro-

vost suffoquait, dans l'odeur pestilentielle qui empuantissait l'air. Étonné et inquiet, le chauffeur voulut savoir ce qui provoquait cette immonde atmosphère. Il gagna le bord de l'étang. Et là, il aperçut le cadavre d'une femme ! Un cadavre couché sur les hautes herbes, les bras plongés dans l'eau, le visage enfoui dans la boue, hideusement rongé, déchiqueté, dévoré par les insectes et les vers...

Affolé, M. Provost courut à la gendarmerie de Neuilly-sur-Marne, alerta l'adjutant Susini et revint sur les lieux de sa macabre découverte, avec le brigadier-chef Morlat et le gendarme Ryeland. Les trois hommes constatèrent qu'il leur serait à peu près impossible de retirer le cadavre en décomposition, de l'endroit où il était placé. Ils firent appeler les pompiers... Ce fut une affreuse besogne et les deux gendarmes durent faire appel à tout leur courage pour parvenir, sans défaillance, à se pencher sur cette purulence et à fouiller les vêtements de la morte, sur qui, d'ailleurs, rien ne fut trouvé qui permit son identification. Le cadavre fut transporté à la morgue du cimetière et le docteur Regnard, de Neuilly, fit les premières constatations. Le médecin découvrit seulement une large plaie à la base du crâne, diagnostiqua la mort violente, fixa la date de la mort à douze jours environ et refusa le permis d'inhumer. Aussitôt, le Parquet de Pontoise fut prévenu.

Le signalement de l'inconnue fut établi ainsi : « Forte corpulence, cheveux grisonnants, 50 à 55 ans environ, taille : 1 m. 65, vêtue d'une robe noire, tablier noir à rayures blanches, chapeau de paille noir avec ruban noir et blanc, chaussures basses à lacets, une alliance, des boucles d'oreille en or avec petites perles, une cicatrice ancienne sur le méplat de la main droite. »

Le lendemain matin, M. Jules Boissard et sa sœur Yvonne se présentaient, éplorés, à la gendarmerie de Neuilly-sur-Marne.

Le signalement, que les journaux ont publiés, de la morte découverte hier, par vous, correspond très exactement à celui de notre mère, disparue depuis quinze jours. Ce sont ses vêtements, sa taille, ses caractéristiques.

On leur montra les pauvres bijoux découverts. — Ce sont bien là ses bijoux, dirent-ils. C'est bien elle. Elle s'est suicidée...

On leur montra le cadavre. Ils l'identifièrent, en sanglotant.

Or, c'était un premier mystère que la disparition de Mme Boissard, c'était un second mystère que la découverte de ce cadavre inconnu. Et, loin d'éclaircir la situation, c'était un autre mystère qu'allait susciter la reconnaissance de Mme Boissard par ses enfants. Comment était-elle morte ?

Les premières constatations avaient établi, en effet, l'impossibilité du suicide. Outre la difficulté, pour une femme de 68 ans, même robuste, d'atteindre, sans aide, les abords escarpés du champ et de l'étang, l'infime niveau d'eau ne permettait pas la mort par immersion. Par ailleurs, les résultats de l'autopsie, pratiquée par le docteur Breitel, affirmaient que Mme Boissard, désormais identifiée, n'avait pas succombé dans la mare. Ses poumons ne contenaient aucune trace d'eau. Il fallait donc qu'elle fût morte lorsqu'elle tomba ou, plus sûrement pensaient les enquêteurs, lorsqu'elle fut jetée aux bords de l'étang.

Notre mère s'est suicidée ! affirmèrent cependant Jules et Yvonne Boissard.

C'est impossible ! rétorqua le médecin-légiste.

Mais Jules et Yvonne Boissard posaient cette question très simple :

— Si elle n'avait pas l'intention de se suicider, pourquoi notre mère nous a-t-elle envoyé son livret de famille, son livret de Caisse d'Épargne et cette procuration sans un seul mot qui explique cet envoi ?

Ainsi, la police, en présence d'un cadavre rapidement identifié, se trouvait incapable de déterminer le genre de mort où elle succomba. S'il s'agissait d'un suicide, il était impossible de le prouver. S'il s'agissait d'un accident de la circulation, il serait impossible, après quinze jours, d'en découvrir le coupable. S'il s'agissait d'un crime crapuleux, rien ne permettait d'en retrouver l'auteur.

Quelle que soit l'étrangeté des cas qui leur sont soumis chaque jour, il est assez rare que les enquêteurs judiciaires se trouvent devant une difficulté aussi complexe, devant des éléments aussi contradictoires, d'autant que, par une décevante ironie, les premières heures de leur travail semblaient devoir les favoriser, grâce à une immédiate identification.

M. Michault, interrogé, déclara que, lorsqu'il avait prévenu son ami Jules Boissard du départ brusque de sa mère, il devina quelque drame secret et qu'il apprit, ensuite, que Mme Boissard, après avoir erré sans but précis dans les environs de Serbonnes, prit l'autocar pour Paris à la halte de Mizy.

Selon M. J. B., chauffeur de l'autocar de Paris-Sens, la vieille dame descendit porte d'Italie.



ÉTAIT une robuste vieille que Mme Marie-Léontine Boissard, cette aimable veuve dont tous les habitants de Serbonnes, commune paisible des bords de l'Yonne, suivaient affectueusement l'existence quotidienne, dans sa petite maison des champs. « La mère Boissard », disaient les enfants, « Maman Boissard », disaient les enfants, portait allégrement ses soixante-huit ans sur un corps bien étoffé et ses bons yeux, largement ouverts dans un visage aux méplats nets et durs, ne démentaient pas la sympathie unanime qu'elle inspirait.

Ses deux enfants qui l'adoraient, son fils Jules et sa fille Yvonne, séparés d'elle par la vie, installés, l'une à Fontenay-sous-Bois, 8, rue de l'Audience, l'autre à Vincennes, 57, rue Diderot, lui assuraient une vie heureuse et tranquille, grâce à de petites rentes mensuelles qui suffisaient si largement à ses besoins, que « Maman Boissard » pouvait se vanter, auprès de ses vieilles amies, d'avoir quelques économies placées à la Caisse d'Épargne.

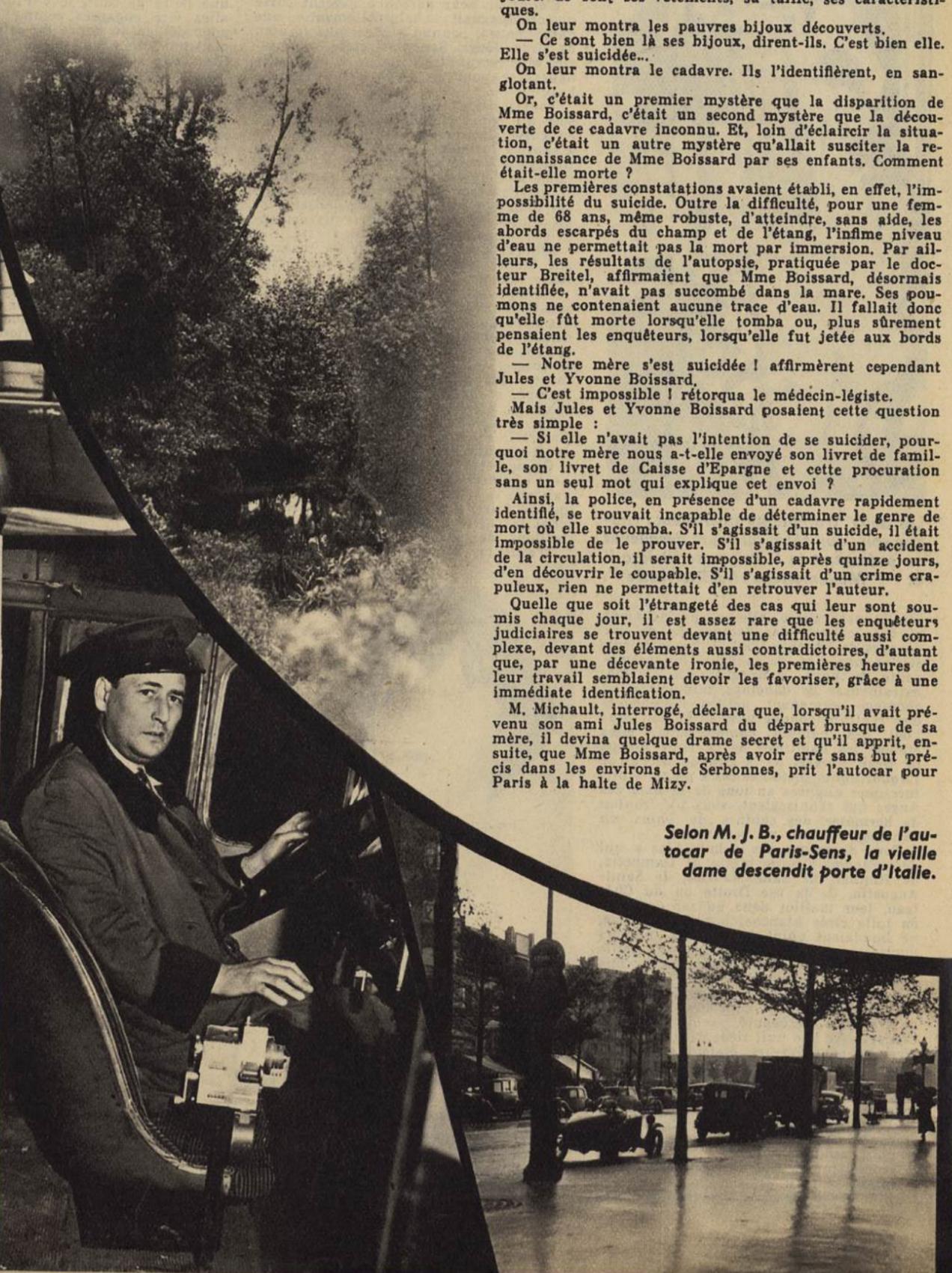
Rien ne semblait devoir troubler ses jours sans histoire, lorsqu'au début du mois d'août, ses voisins constatèrent qu'une mélancolie tenace succédait à son alacrité, à sa bonne grâce constante. Elle devenait moins « causante » et ses regards étaient tristes sans raison, vagues sans motifs, inquiets, semblait-il.

Qu'est-ce qui peut bien la travailler comme ça, se demandaient les braves gens. Pourvu qu'elle fasse pas de la neurasthénie, toute seule qu'elle est !...

Or, le 25 août, par un matin de clair soleil, Mme Boissard sortit brusquement de sa petite maison, abandonna son chien dans le jardin, laissa sa porte ouverte et disparut...

Le lendemain, 26 août, son fils, M. Jules Boissard, reçut une lettre inquiétante d'un de ses plus vieux amis, M. Michault. M. Michault habite à Paris, 37, boulevard de Sébastopol et possède, à Serbonnes, une propriété voisine de la maison où M. Jules Boissard devait le rejoindre bientôt, pour des parties de pêche sur l'Yonne.

Dans cette lettre, M. Michault prévenait M. Boissard du départ de sa mère pour une destination inconnue, s'étonnant du silence inhabituel dont elle avait entouré



MARE AUX SAULES

A Mizy, il avait appris que Mme Boissard s'était assise, auprès d'une dame qui venait de la commune de Latombe, où demeure sa fille.

Interrogée, cette dame, qui se nomme Mme Guérin, déclara qu'elle n'avait jamais connu Mme Boissard auparavant, qu'elle ne lui avait pas adressé la parole, que la victime était vêtue de noir et portait un assez grand sac à main. Elle ajouta que sa voisine de voyage était descendue à la porte d'Italie et qu'à ce moment-là, le conducteur de l'autocar, étonné, avait constaté simplement : — C'est curieux ! D'habitude, cette dame descend à Denfert-Rochereau...

C'est alors que l'enquête, menée par la gendarmerie de Sergines, à Serbonnes, confirma la thèse du suicide de Mme Boissard.

— Nous avons toujours vécu en excellents termes avec elle, répondirent tous les habitants. C'était une femme excellente. Mais, depuis quelque temps, nous avons tous constaté que son caractère avait beaucoup changé. A certains moments, elle nous a même donné l'impression de ne plus être dans son état normal. Elle présentait des signes évidents de déséquilibre mental. Le jour où elle est partie si vite, sans prévenir personne, elle a laissé la porte de sa maison ouverte, comme si elle devait rentrer quelques instants plus tard. Le lendemain, une de ses voisines a reçu d'elle une lettre, timbrée de Mizy, en Seine-et-Marne, où elle lui demandait de prendre soin de son chien, qu'elle avait laissé à Serbonnes. Sur cette lettre, elle ne disait rien des raisons de son départ, de ses intentions ou de son retour. Une telle attitude, si étonnante de sa part, nous force à croire à son suicide. La pauvre femme ne devait plus savoir ce qu'elle faisait...

Or, après ces premières déclarations, des propos, diamétralement opposés, devaient être tenus à Serbonnes, par des témoins non moins dignes de foi.

— Jamais, dirent-ils, Mme Boissard n'a donné la moindre preuve de dérangement cérébral. Elle jouissait parfaitement de la plénitude de ses facultés. Elle ne vart jamais atteinte de neurasthénie...

De leur côté, certains enquêteurs, tenant aussi pour la thèse du suicide, expliquaient ainsi la mort de Mme Boissard :

— Elle s'est empoisonnée, d'abord, aux alentours de la mare. Puis, elle est tombée à l'eau.

Mais d'autres voulaient que la mort fût naturelle :

— Elle allait rejoindre son fils en vacances à Bry-sur-Marne. Elle a dû s'égarer sur les routes. Epuisée par la marche à pied, elle est venue se reposer au bord de l'étang. Elle a été prise d'un malaise. Elle est tombée. Elle est morte étouffée... A moins qu'elle n'ait succombé à une rupture d'anévrisme...

Aucune de ces deux propositions n'est, malheureusement, acceptable. Car, Mme Boissard ne connaissait pas la région de Neuilly-sur-Marne et, moins encore, l'existence de cette mare au milieu de champs désertiques. Et, si elle allait retrouver son fils, pourquoi lui envoyer ce pli recommandé qui contenait ses pauvres économies et son seul papier d'identité ?

La thèse de l'accident de circulation, qui veut qu'un conducteur imprudent ait renversé Mme Boissard, l'ait tuée et, pour se débarrasser de la preuve de son crime, l'ait transportée au bord de la mare, ne tient pas davantage. Il suffit de réfléchir aux dangers que représentent cette suite d'actions, sur une route aussi fréquentée...

Reste donc, seule probable, l'hypothèse du crime crapuleux.

Cette hypothèse est soutenue par un fait grave. Lorsque Mme Boissard quitta Serbonnes, lorsqu'elle descendit de l'autocar à la Porte d'Italie, elle était chargée de ce sac à main — « assez volumineux » diront Mme Guérin et le conducteur de l'autocar — qu'aucune recherche, aucune fouille, aucun dragage n'ont permis de retrouver.

Comment, dès lors, ne pas imaginer qu'un rôdeur, quêtant un mauvais coup, rencontrant cette vieille femme, à la tombée du jour, seule sur la route, errant au hasard, ait immédiatement pensé à lui voler ce sac noir gonflé, peut-être d'argent, l'ait assailli, l'ait tuée parce qu'elle lui résistait et l'ait jetée dans la marée déserte qu'il connaissait ?

Quoi qu'il en soit, les policiers se trouvent, avec l'énigme de la Mare-aux-Saules, devant un des problèmes les plus compliqués qu'ils aient eu à résoudre, depuis longtemps. Rien n'est plus obscur, plus délicat, qu'une enquête où tant d'éléments, qui devraient apporter une lumière décisive, se conjuguent, au contraire, pour enchevêtrer l'action des enquêteurs et les mener à des solutions contradictoires, en dépit de leur prudence et de leur sagacité.

Mieux vaut toujours se trouver devant un mystère absolu, qu'aucun indice ne vient étayer, où « tout est à faire », que devant ces réalités fuyantes dont nul ne peut saisir l'exacte signification. Très souvent, l'opinion

des profanes considère qu'il est simple d'élucider un cas criminel, lorsqu'on possède des affirmations aussi nettes que le lieu et l'heure du crime, des réalités aussi évidentes que le corps et la personnalité de la victime.

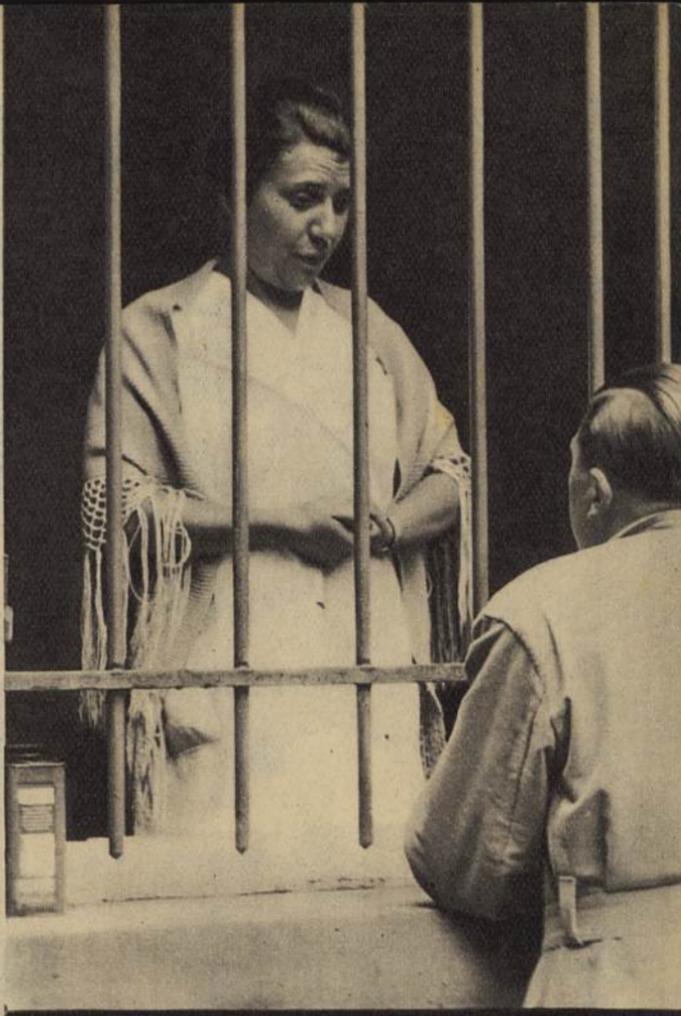
Malheureusement, la découverte du cadavre de la Mare-aux-Saules, la disparition de Mme Boissard, l'identification du cadavre par Jules et Yvonne Boissard, les diagnostics exacts des médecins-légistes, les assurances précises des interrogatoires, les déductions pleines de bon sens et d'expérience des policiers, prouvent ici le contraire. L'ombre et le mystère ne sont pas venus de l'inconnu, mais du trop connu. L'abondance des détails a détruit l'ordonnance de l'enquête et embrouillé les pistes.

Après la gendarmerie de Neuilly-sur-Marne, après la Police d'Etat, c'est la 1^{re} Brigade Mobile, que dirige, avec une souriante énergie, le commissaire divisionnaire Plattet, qui s'est emparée de l'affaire, sur commission rogatoire de M. Reboul, juge d'instruction du Parquet de Pontoise. M. Reboul a chargé les inspecteurs de la rue Boyer de reconstituer entièrement l'emploi du temps de Mme Boissard, de son départ de Serbonnes à son arrivée à Neuilly-sur-Marne. Il veut parvenir à retracer l'itinéraire exact suivi par la malheureuse femme, espérant y découvrir quelque indice décisif de vérité, quelque témoignage formel, qui permettrait enfin de réduire le mystère à la simple expression de la réalité.

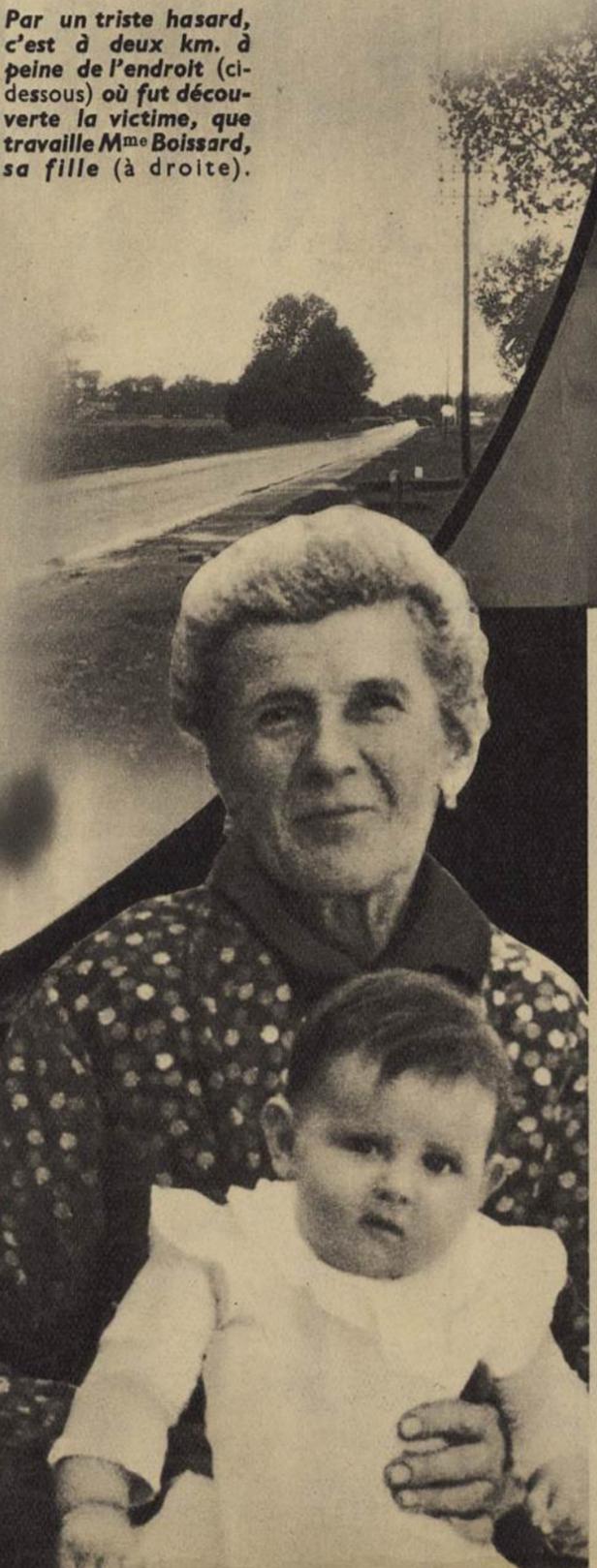
A l'heure actuelle, après cent interrogatoires et d'incessantes démarches, les inspecteurs ne sont parvenus encore à rien de précis. Leur tâche s'avère extrêmement difficile et compliquée. Pour autant, ils ne se découragent pas. L'un d'eux m'a dit :

— On pourrait appeler cette affaire : « Madame Boissard ou le cadavre trop connu ». Pour moi, j'ai cependant la certitude qu'il s'agit bien de la vieille dame de Serbonnes. Je garderai cette certitude tant que je n'aurai pas retrouvé Mme Boissard vivante, dans un asile, une clinique ou un hôpital, frappée d'amnésie, d'aliénation mentale ou blessée, tant qu'on ne me l'aura pas montrée morte sur une dalle de la Morgue et différemment identifiée. Il est évident que les dernières constatations pouvaient engendrer quelques doutes. Elles ne m'apparaissent pas suffisantes, malgré tout, pour controuver les déclara-

Par un triste hasard, c'est à deux km. à peine de l'endroit (ci-dessous) où fut découverte la victime, que travaille M^{me} Boissard, sa fille (à droite).



La sinistre Mare aux Saules où fut découvert le cadavre de "maman" Boissard, chérie de ses enfants.



rations de Jules et Yvonne Boissard. C'est une étrange affaire, compliquée à souhai et délicate à ravir. Elle nous prend et nous prendra, peut-être, beaucoup de temps, de patience et de méditation, jusqu'à la solution définitive. Je suis certain, toutefois, que nous parviendrons à cette solution et le plus rapidement possible.

Pour moi, je suis certain de l'identité du cadavre. Il s'agit bien de Mme Marie-Léontine Boissard. Des amateurs de romans policiers ont dit que le cadavre était chaussé de souliers de cycliste et que Mme Boissard n'en portait jamais. Ils se basaient sur les marques striées relevées sur les semelles. Il suffit de savoir que Mme Boissard nettoyait ses chaussures avec une vieille scie pour comprendre à quoi correspondent « les marques de pédales »... D'autres ont dit : « Elle porte un sous-vêtement aux initiales J. A. Ce ne sont pas les siennes. » Ce n'est ni la première ni la dernière fois que de vieilles amies échangeront des vêtements et de menus « cadeaux pratiques »... Enfin, quand M. Jules Boissard, identifiant le corps de sa mère, voulut convaincre définitivement les policiers, il leur dit : « Elle fermait toujours sa blouse avec une broche ornée d'une marguerite. » Les policiers trouvèrent la marguerite.

La cause est entendue. Mme Boissard est bien la malheureuse femme dont le cadavre fut découvert par M. Provost. Il ne faut plus savoir, maintenant, qu'une chose : Comment est-elle morte ? Qui l'a tuée ? si l'on veut que la boueuse et sinistre Mare-aux-Saules livre son sanglant secret et rende la paix de la conscience à tous ceux qui penchent leur inquiétude, leur angoisse et leurs scrupules professionnels, sur le cadavre d'une vieille femme morte, un soir d'août, au bord d'une route, dans la solitude de son désespoir...

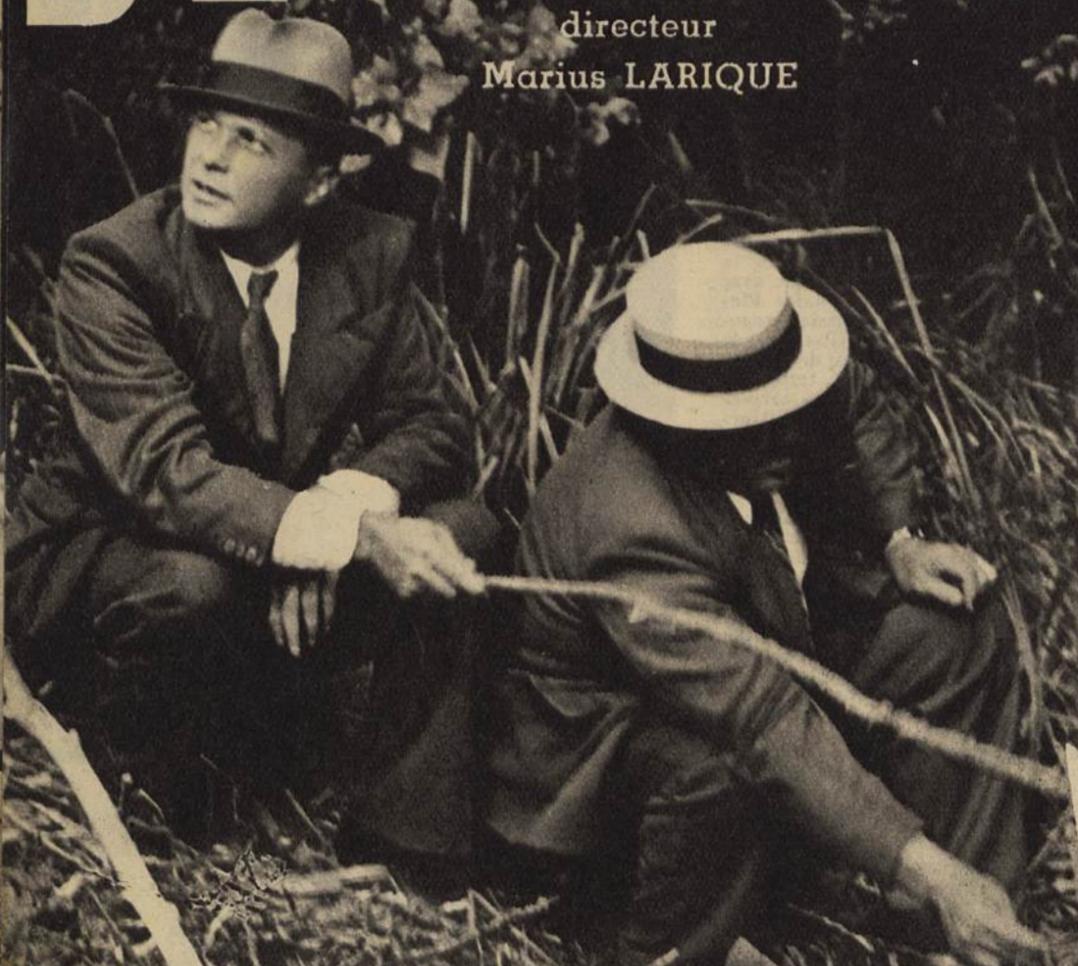
Henry MALRIC.

(Reportage photographique MARCEL CARRIERE.)

La mise en page de ce numéro est de J. G. SÉRUZIER.

DETECTIVE

directeur
Marius LARIQUE



LE MYSTÈRE DE LAMARE AUX SAULES

De notre enquête, il ressort que la femme trouvée dans la Mare aux Saules est bien M^{me} Boissard. Mais comment est-elle venue mourir là ?

(Lire, pages 14 et 15, l'enquête de nos collaborateurs sur cette étrange mort).

